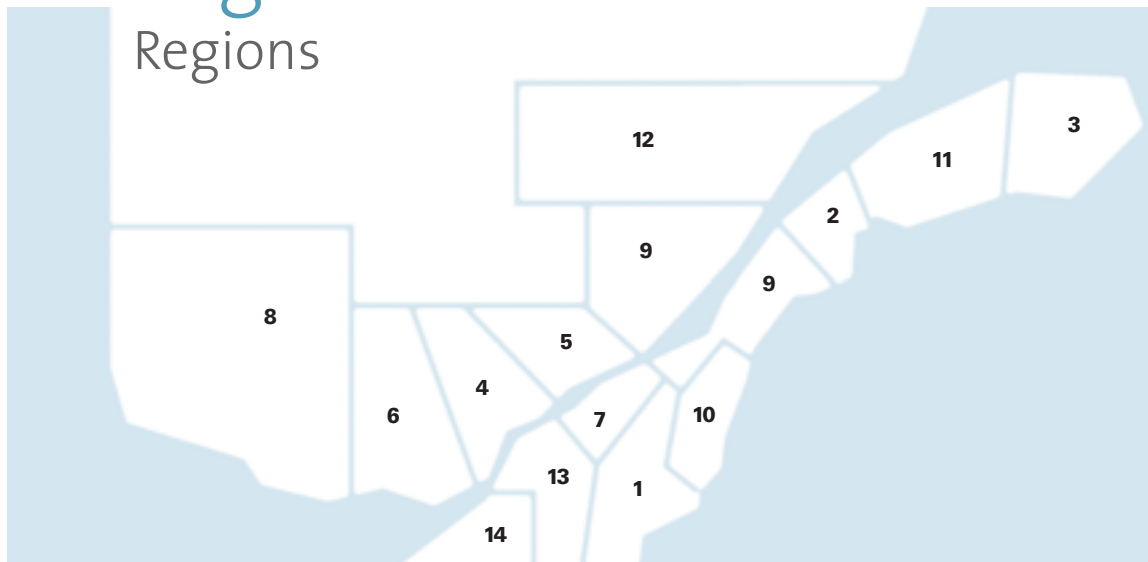


25 ANS

solidaires et visionnaires

Régions

Regions



- 1 ESTRIE** * *Mariane Paré* 4300, boul. Bourque, Sherbrooke (Québec) J1N 2A6
Téléphone: 819 346-8905 Télécopieur: 819 346-2533 Courriel: estrfplq@upa.qc.ca
- 2 CÔTE-DU-SUD** * *Isabelle Desrosiers* 1120, 6^e Avenue, bureau 100, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Téléphone: 418 856-3044 Télécopieur: 418 856-5199 Courriel: cdusfplq@upa.qc.ca
- 3 GASPÉSIE-LES ÎLES** * *Charles-Edmond Landry* 172, boul. Perron Est, New Richmond (Québec) G0C 2B0
Téléphone: 418 392-4466 Télécopieur: 418 392-4862 Courriel: gaspfplq@upa.qc.ca
- 4 LANAUDIÈRE** * *Nathalie Michaud* 110, rue Beaudry Nord, Joliette (Québec) J6E 6A5
Téléphone: 450 753-7486 Télécopieur: 450 759-7610 Courriel: lanafplq@upa.qc.ca
- 5 MAURICIE** * *Réjean Gervais* 230, rue Vachon, Trois-Rivières (Québec) G8T 8Y2
Téléphone: 819 378-4033 Télécopieur: 819 371-2712 Courriel: maurfplq@upa.qc.ca
- 6 OUTAOUAIS-LAURENTIDES** * *Serge Deshaies* 15, chemin de la Grande-Côte, bureau 200, Saint-Eustache (Québec) J7P 5L3
Téléphone: 450 472-0440 Télécopieur: 450 472-8386 Courriel: laurfplq@upa.qc.ca
- 7 CENTRE-DU-QUÉBEC** * *Normand Trodéchaud* 1940, rue des Pins, Nicolet (Québec) J3T 1Z9
Téléphone: 819 293-5838 Télécopieur: 819 293-6698 Courriel: splcq@upa.qc.ca
- 8 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE** * *Luc Charest* 970, avenue Larivière, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5
Téléphone: 819 762-0833 Télécopieur: 819 762-0575 Courriel: abitifplq@upa.qc.ca
- 9 QUÉBEC** * *Hubert Boivin* 5185, rue Rideau, Québec (Québec) G2E 5S2
Téléphone: 418 872-0770 Télécopieur: 418 872-3386 Courriel: quebfplq@upa.qc.ca
- 10 BEAUCE** * *Mario Rodrigue* 2550, 127^e Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 5L1
Téléphone: 418 228-5588 Télécopieur: 418 228-3943 Courriel: bcefplq@upa.qc.ca
- 11 BAS-SAINT-LAURENT** * *Éric Pagé* 284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5
Téléphone: 418 723-2424 Télécopieur: 418 723-6045 Courriel: bstfplq@upa.qc.ca
- 12 SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN** * *Réjean Maltais* 3635, rue Panet, Jonquières (Québec) G7X 8T7
Téléphone: 418 542-5666 Télécopieur: 418 542-3011 Courriel: sagfplq@upa.qc.ca
- 13 SAINT-HYACINTHE** * *Roch Guay* 3800, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3
Téléphone: 450 774-9154 450 467-1124 Télécopieur: 450 261-5248 Courriel: sthyfplq@upa.qc.ca
- 14 SAINT-JEAN-VALLEYFIELD** * *Catherine Turgeon* 6, rue Dumoulin, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone: 450 454-5115 Télécopieur: 450 454-6918 Courriel: stjvfplq@upa.qc.ca

*Secrétaire

*Secretary

2	Énoncés de vision de l'avenir Vision Statements
6	Message du président Message from the Chairman
8	Conseil d'administration Board of Directors
10	Message de la directrice générale Message from the General Manager
12	Politique laitière nationale National Dairy Policy
16	Mise en marché du lait Milk Marketing
18	Transport du lait Milk Transportation
22	Contingentement Quota

Table des matières

Table of Contents

25 ans

SOLIDAIRES ET VISIONNAIRES
25 YEARS OF SOLIDARITY AND VISION

Introduction	3
1924-1982	4
1983-1987	15
1988-1992	27
1993-1997	37
1998-2002	42
2003-2007	54

28	Contrôle de la qualité Quality Control
32	Contrôle du volume et de la composition Volume and Composition Control
34	Finances et administration Finance and Administration
38	Recherche économique Economic Studies
44	Communications et vie syndicale Communications and Union Support
47	Technologie et information de gestion Technology and Management Information
48	Marketing Marketing
56	Le personnel de la Fédération The Federation's Staff
58	États financiers Financial Statements

Les énoncés de vision de l'avenir*

Le secteur laitier québécois et la mise en marché du lait en 2017

- 1 En 2017, le secteur laitier appuiera son développement sur un contrat social renouvelé avec la population et les gouvernements, basé sur les principes de la souveraineté alimentaire et sur une gestion de l'offre efficace. Les fermes laitières retireront leur revenu du marché, soutenues par des programmes gouvernementaux verts pour remplir leurs missions sociale, environnementale et d'occupation du territoire.
- 2 La solidarité des producteurs de lait québécois et canadiens, renforcée par une mise en commun nationale des revenus et des marchés, leur permettra d'évoluer profitablement dans un contexte de concurrence accrue.
- 3 En collaborant avec leurs partenaires de la filière et en s'impliquant dans la transformation et la distribution, les producteurs s'assureront d'un développement durable et profitable de tous les marchés canadiens, de masse et de créneaux. Ils encourageront par leurs programmes de marketing les produits laitiers de qualité supérieure, certifiés à 100% de lait d'ici, et favoriseront la fabrication des produits de créneaux par des transformateurs, artisans et producteurs-transformateurs installés dans des bassins laitiers régionaux.

La ferme laitière québécoise en 2017

- 4 En 2017, toutes les régions du Québec compteront de nombreuses fermes laitières familiales, bien réparties sur tout le territoire.
- 5 Bien gérées par des productrices et des producteurs formés, jouissant d'une bonne santé financière et d'une dette réduite, les fermes laitières québécoises offriront une bonne qualité de vie à ceux et celles qui y travaillent. Elles miseront pour ce faire sur leurs propres outils de services-conseils, sur la spécialisation des tâches et les travaux à forfait, ainsi que sur la mise en commun de machinerie et de main-d'œuvre. Ces conditions de vie et de travail leur assureront une relève motivée et compétente.
- 6 Les fermes laitières pratiqueront une agriculture durable, écologique, misant sur les avantages d'une production combinant l'élevage et des productions végétales variées. Par leurs investissements dans la santé et le bien-être des animaux ainsi que dans la qualité du lait, elles auront atteint les plus hauts standards de la production laitière.
- 7 Les productrices et les producteurs de lait gagneront l'appui des citoyens québécois par leurs efforts de communication, leur transparence et l'éthique de leurs pratiques. Les citoyens reconnaîtront leurs rôles nourricier, économique, social et environnemental essentiels.

VISION STATEMENTS*

THE QUEBEC DAIRY SECTOR AND MILK MARKETING IN 2017

- 1 In 2017, the dairy sector will base its development on a renewed social contract with the population and governments, rooted in the principles of food sovereignty and effective supply management. Dairy farms will earn their income from the market, supported by green government programs to fulfill their social, environmental and land use missions.
- 2 The solidarity of Quebec and Canadian milk producers, combined with national pooling of returns and markets, will enable them to operate profitable farms in a context of increased competition.
- 3 By cooperating with their industry partners and becoming involved in processing and distribution, producers will ensure sustainable and profitable development of all Canadian mass or niche markets. Through their marketing programs, dairy producers will encourage the marketing of superior quality dairy products, certified as 100% Canadian milk, and will favour the manufacturing of niche products by processors, artisans and producers-processors established in regional dairy pools.

QUEBEC DAIRY FARMS IN 2017

- 4 In 2017, all Quebec regions will have numerous family-owned dairy farmers, well distributed throughout their territory.
- 5 These farms will be well managed by trained producers, be in good financial health and have a reduced debt load. They will offer a good quality of life and working conditions to the people who work on them. For this purpose they will rely on their own advisory services, specialization of tasks and contract work, as well as pooled machinery and labour. These living and working conditions will ensure a motivated and competent succession of young farmers.
- 6 Dairy farmers will practise sustainable, ecological agriculture, relying on the advantages of production that combines livestock farming and a variety of plant crops. By their investments in animal health and welfare and in milk quality, they will achieve the highest dairy production standards.
- 7 Dairy producers will win the support of the Quebec public through communication efforts, transparency and ethical practices. The public will recognize their essential nutritional, economic, social and environmental roles.

* Énoncés issus d'une large consultation à laquelle quelque 3000 productrices et producteurs de lait québécois ont participé et adoptés à l'assemblée générale annuelle d'avril 2007.
 These statements emerged from input by some 3,000 producers participating in a vast consultation process, and were adopted at the April 2007 Annual General Meeting.

25 ans SOLIDAIRES ET VISIONNAIRES

En avril 1983, la Fédération des producteurs de lait du Québec naissait, consacrant l'union des producteurs de lait de transformation et de consommation au sein d'une même organisation. Cela constituait l'aboutissement du rêve de plusieurs générations de producteurs visionnaires et un tremplin pour de formidables réalisations solidaires.

Notre rapport annuel souligne les événements marquants des 25 ans d'histoire de la Fédération.

25 YEARS OF SOLIDARITY AND VISION

The Fédération des producteurs de lait du Québec was established in 1983, uniting industrial milk and fluid milk producers within the same organization. This fulfilled the dream of several generations of visionary producers and served as a springboard for accomplishing major projects working together.

Our Annual Report presents the highlights of the Federation's 25-year history.



PHOTOS DES PAGES THÉMATIQUES PICTURES OF THEME PAGES: LA TERRE DE CHEZ NOUS; FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC



1976

Manifestation à Ottawa contre la réduction du quota
 Demonstration in Ottawa against quota reduction

La longue marche vers l'unité dans la mise en marché

De la naissance de l'Union catholique des cultivateurs (UCC), l'ancêtre de l'Union des producteurs agricoles, en 1924, à la mise en place d'un plan conjoint unique en 1980 et à la fondation de la Fédération des producteurs de lait du Québec en 1983, les producteurs de lait mettent graduellement en place leurs propres organisations et votent des plans conjoints d'usines, régionaux et provinciaux afin d'améliorer leur revenu par la mise en marché collective.

- **Années 1940** – L'UCC réclame du gouvernement provincial une loi sur les conventions collectives de vente des produits agricoles.
- **1956** – La loi sur la mise en marché est adoptée. Elle permet aux producteurs qui mettent en place un plan conjoint de vendre collectivement leur produit et oblige les acheteurs à négocier avec eux.
- **1957** – Les producteurs de lait nature et de lait industriel adoptent leurs premiers plans conjoints d'usines.
- **1966 et 1970** – Les producteurs de lait industriel fondent leur fédération et adoptent un plan conjoint provincial en 1966. Les producteurs de lait nature votent à leur tour leur plan conjoint provincial en 1970.
- **1971** – Les représentants des gouvernements fédéral, de l'Ontario et du Québec et des organisations de producteurs de lait mettent en œuvre la gestion de l'offre au Canada. Les producteurs s'engagent à continger leur production et à supporter les coûts des surplus. Le gouvernement fédéral réglemente les importations et fixe un prix cible pour le lait.
- **1979** – Un comité de médiation, présidé par M^e Marcel Trudeau, arrive à une entente pour la fusion des deux fédérations et des plans conjoints. Un office administre le plan conjoint unique, mis en place en décembre 1980, le temps nécessaire que la nouvelle fédération s'organise.

1971



1970



1966





THE LONG MARCH TO UNITY IN MARKETING

From the creation of the Union catholique des cultivateurs (UCC) in 1924, the forerunner of the Union des producteurs agricoles, to the establishment of a single Joint Plan in 1980 and the founding of the Fédération des producteurs de lait du Québec in 1983, dairy producers gradually set up their own organizations and adopt joint plans at the plant, regional and provincial levels to improve their income through collective marketing.

- The 1940s - The UCC calls on the provincial government to adopt a law on collective agreements for the sale of agricultural products.
- 1956 - The Farm Products Marketing Act is adopted. It allows producers who implement a joint plan to sell their product collectively and obliges buyers to negotiate with them.
- 1957 - Fluid milk and industrial milk producers adopt their first plant joint plans.
- 1966 and 1970 - Industrial milk producers found their own federation and adopt a provincial joint plan in 1966. Fluid milk producers vote to adopt their provincial joint plan in 1970.
- 1971 - The representatives of the federal, Ontario and Quebec governments and dairy producer organizations implement supply management in Canada. Producers undertake to set quotas for their production and assume the costs of surpluses. The federal government regulates imports and sets a target price for milk.
- 1979 - A Mediation Committee, chaired by Mtre Marcel Trudeau, reaches an agreement for the merger of the two federations and the joint plans. A board is appointed to administer the single joint plan, implemented in December 1980, for the time necessary for the new federation to be organized.



Message du président



Grâce à une augmentation des marchés de l'ordre de 4 %, les revenus du lait à la ferme ont dépassé pour la première fois les deux milliards de dollars en 2007. Ces revenus, versés aux 13 500 producteurs propriétaires des 6 800 fermes réparties sur l'ensemble du territoire québécois, sont réinvestis chaque année dans les économies régionales et ont un impact économique important pour les régions du Québec et sur l'emploi. Et cela, sans soutien direct de l'État. Cette réussite est principalement due à la mise en commun des revenus et des marchés que pratiquent les producteurs dans le cadre du système de gestion de l'offre. Une mise en commun qui profite aussi à la population.

Nous partageons également le marché et les revenus des ventes de lait avec nos collègues de l'Ontario et des provinces de l'Atlantique dans le cadre de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (P5). Après 10 ans, cette entente doit maintenant évoluer vers une politique commune de gestion des quotas et vers une harmonisation graduelle de nos opérations dans le but de réduire nos coûts, mais surtout d'augmenter notre efficacité. Nous tenons depuis deux ans un forum P5 élargi, avec la participation d'une centaine de producteurs des cinq provinces. Peut-être serons-nous un jour conviés à la rencontre annuelle de P5, ou même de P10, qui s'inscrirait dans la suite logique de la mise en commun entreprise il y a plus de 50 ans par des producteurs visionnaires.

L'espoir de solutions porteuses d'avenir suscité par la création de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois s'est évanoui lors du dépôt de son rapport. Certaines recommandations s'attaquent directement à la mise en marché collective, dont celles de permettre la mise

Message from the Chairman

Thanks to an increase in market demand of around four per cent, farm-gate milk revenues exceeded two billion dollars in 2007. These revenues, paid to the 13,500 producer-owners of 6,800 farms throughout Quebec, are reinvested each year in regional economies and have a major economic impact on Quebec's regions and employment levels. All this without direct government support. This success is due primarily to pooling of producer revenues and markets under the supply management system. This pooling approach also benefits the general public.

We also share markets and revenues from milk sales with our colleagues in Ontario and the Atlantic provinces under the All-Milk Pooling Agreement (P5). After 10 years, this Agreement now needs to move to a common quota management policy and gradual harmonization of our operations, so as to reduce costs and, most importantly, improve efficiencies. We have held an expanded P5 Forum for the past two years, with the participation of around one hundred producers from the five provinces. Perhaps, in the future, we will be invited to an annual meeting of P5, or even P10, which would be a logical development of the pooling approach initiated over 50 years ago by visionary producers.

en marché en dehors du plan conjoint ainsi que des ententes particulières entre des producteurs et des transformateurs pour la fabrication de « produits différenciés ». Ces recommandations, si elles étaient retenues, rendraient la gestion de l'offre inopérante et ramèneraient les producteurs à l'époque où ils étaient à la merci des acheteurs, sans pouvoir de négociation. Jamais les producteurs n'accepteront de laisser disparaître leurs outils de mise en marché.

Les producteurs de lait ont fait la démonstration de leur flexibilité et de leur capacité d'adaptation aux nouveaux marchés. Dès les années 1980, nous avons forcé la direction du lait vers les fromages et, dans les années 1990, vers les yogourts et les fromages fins. Nous sommes un exemple unique en Amérique du Nord pour la qualité et la variété de nos fromages fins. Le nombre de micro-entreprises de transformation continue de croître. Elles sont l'expression de la couleur locale des différentes régions du Québec et créent un effet d'entraînement sur toute l'industrie, ce dont nous sommes fiers.

Durant les audiences de la commission, le secteur de la distribution a été montré du doigt comme étant le principal obstacle que rencontrent les petites entreprises. Pourtant, il n'y a aucune recommandation à cet égard. Il faut beaucoup d'argent pour mettre ses produits dans les marchés d'alimentation des principales chaînes qui accaparent souvent tout le profit.

Nous travaillons depuis quelques années à faire connaître le concept de souveraineté alimentaire qui permet à l'État de conserver son autonomie pour le choix de ses politiques agricoles et alimentaires. L'agriculture et l'alimentation sont trop importantes pour être laissées entre les mains du commerce et des multinationales. Ce concept est devenu plus concret en 2007 grâce au Rendez-vous québécois pour la souveraineté alimentaire. L'événement s'est conclu par la ratification, par

The anticipation of promising solutions raised by the creation of the Commission on the future of Quebec agriculture and agri-food vanished as soon as its report was tabled. Some recommendations directly attack collective marketing, including allowing marketing outside the Joint Plan and special agreements between producers and processors for manufacturing of "differentiated products." These recommendations, if they were to be adopted, would render supply management inoperative and take producers back to the era when they were at the buyers' mercy, without any bargaining power. Producers will never accept the elimination of their marketing tools.

Milk producers have shown their flexibility and their ability to adapt to new markets. Starting in the 1980s, we insisted on directing milk to cheese markets and, in the 1990s, to yogurt and specialty cheese. We are unique in North America for the quality and variety of our specialty cheeses. The number of micro processing enterprises continues to grow. They express the local flavour of Quebec's diverse regions and create spinoffs for the entire industry, which makes us proud.

During the Commission hearings, the distribution sector was identified as the main obstacle faced by small businesses. Yet there is no related recommendation. It takes a lot of money to get products into the grocery stores of the leading chains, and they then often take all of the profits.

For the past few years, we have worked to publicize the concept of food sovereignty, which allows the Government to maintain its decision-making autonomy regarding agricultural and food policies. Agriculture and food are too important to be left in the hands of business people and multinationals. This concept became more concrete in 2007, thanks to the Rendez-vous

une quarantaine d'organisations québécoises, d'une déclaration demandant aux gouvernements du Québec et du Canada de faire de la souveraineté alimentaire la pierre angulaire d'une nouvelle politique agricole et alimentaire.

Nous avons également travaillé sur les suites à donner à notre planification stratégique, dont le principal objectif est d'assurer la pérennité de nos fermes et de notre secteur. Une vision pour le développement du secteur laitier ainsi que quelques pistes d'action ont été adoptées par les délégués et nous allons continuer de travailler en 2008, l'année où la FPLQ fêtera ses 25 ans, sur les avenues à privilégier pour atteindre nos objectifs.

Certains autres dossiers cheminent bien. La nouvelle réglementation visant à clarifier les normes de fabrication des fromages et à établir les quantités minimales de protéines provenant du lait cru qui entrent dans leur composition a enfin vu le jour. Elle entrera en vigueur à la fin de 2008. Le gouvernement fédéral a tenu parole dans ce dossier. Il lui faudra maintenant travailler sur les normes de composition des yogourts.

Le Canada a enfin eu recours à l'article 28 du GATT pour limiter les importations de concentrés de protéines laitières. Si les choses suivent leur cours normalement, le gouvernement devrait légiférer en 2008 pour mettre en place le nouveau contingent tarifaire pour ces produits.

Finalement, grand sujet d'inquiétude, les négociations à l'Organisation mondiale du commerce ont repris en 2007 et les éléments sur la table demeurent critiques pour la gestion de l'offre. Le gouvernement fédéral a réitéré son opposition à toute concession sur les tarifs douaniers et l'accès aux marchés des productions sous gestion de l'offre. Nous continuerons donc d'être vigilants et de suivre de près ces négociations.



Marcel Groleau, président

québécois pour la souveraineté alimentaire. The event concluded with the ratification by about forty Quebec organizations of a declaration calling on the Quebec and Canadian governments to make food sovereignty the cornerstone of a new agricultural and food policy.

Efforts were also devoted to determining the next steps in our strategic planning process, with the main objective of ensuring the sustainability of our farms and our sector. A vision for the development of the dairy sector and certain courses of action were adopted by the delegates. In 2008, the FPLQ's 25th anniversary year, we will continue to work on our preferred methods of achieving our objectives.

We are making good progress on other issues. The new regulations to clarify cheese manufacturing standards and establish the minimum quantities of raw milk protein used in their composition have finally been released. They will come into force at the end of 2008. The federal government kept its word. It will now have to work on compositional standards for yogurt.

Finally, Canada has resorted to GATT Article 28 to limit imports of milk protein concentrates. If this issue progresses as expected, the government should pass legislation in 2008 that establishes the new tariff-rate quota for these products.

Finally, a major cause of concern, the World Trade Organization negotiations resumed in 2007 and the issues on the table remain critical for supply management. The federal government has reiterated its opposition to any concession on customs tariffs and access to commodity markets under supply management. We will thus continue to be vigilant and closely follow these negotiations.



Marcel Groleau, Chairman



Conseil d'administration





Board of Directors

Bruno Letendre

2^e vice-président
2nd Vice-Chairman – Estrie

Marcel Groleau

président
Chairman – Québec

Pierre Lampron

membre de l'exécutif
Executive Member – Mauricie

Gilbert Perreault

1^{er} vice-président
1st Vice-Chairman – Lanaudière

Gilles A. Michaud

membre de l'exécutif
Executive Member – Côte-du-Sud

André Campeau

membre
Member – Beauce

Réal Gauthier

membre
Member – Outaouais-Laurentides

Gilbert Rioux

membre
Member – Bas-Saint-Laurent

Maurice Montcalm

membre
Member – Saint-Jean-Valleyfield

Denis Morin

membre
Member – Centre-du-Québec

Richard Bouchard

membre adjoint
Observer member – Québec

Gabriel Rancourt

membre
Member – Abitibi-Témiscamingue

Pierre Thibault

membre
Member – Saint-Hyacinthe

Daniel Côté

membre
Member – Saguenay-Lac-Saint-Jean

Normand Barriault

membre
Member – Gaspésie-Les Îles



Message de la directrice générale



Voilà déjà venu le moment de faire le bilan d'une année qui s'est révélée fort bien remplie.

Il faut d'abord noter que les résultats financiers de la Fédération des producteurs de lait du Québec sont en équilibre, et ce, principalement en raison des revenus d'intérêts et de l'augmentation du niveau de production. Les budgets alloués à l'administration de la Fédération et des syndicats régionaux ont été passés en revue avec une attention particulière afin de continuer d'assurer l'efficacité à laquelle les producteurs sont en droit de s'attendre. La structure de financement de la Fédération sera révisée à l'automne 2008, si cela est requis.

Près de trois milliards de litres de lait ont été mis en marché en 2007 par l'entremise de la Fédération, soit environ huit millions de litres de lait chaque jour. Cette activité impressionnante au quotidien requiert aussi un travail de longue haleine, au travers des différentes ententes et conventions qui nous lient aux autres intervenants du secteur.

Mission accomplie également du côté des marchés de créneaux. En plus de combler toute la demande de lait biologique, nous avons dégagé un surplus de production, lequel pourra contribuer au développement de ce secteur. Ce n'est pas par hasard non plus que le Québec présente le plus beau plateau de fromages en Amérique du Nord. Le dynamisme créé par nos politiques d'approvisionnement et l'originalité de nos campagnes de publicité ne sont pas étrangers à ces succès.

Les nouvelles dispositions réglementaires relatives aux transactions de quota ainsi qu'à l'aide au

Message from the General Manager

It is the time again to examine the achievements of the past year, another very busy one for us.

It should first be pointed out that the Fédération des producteurs de lait du Québec is reporting break-even financial results, mainly due to interest income and an increase in production volumes. Special attention was paid to the review of the budgets allocated to the administration of the Federation and the regional syndicates, so as to continue to ensure the efficiencies that producers are entitled to expect. The Federation's financing structure will be reviewed in autumn 2008, if necessary.

Nearly three billion litres of milk were marketed through the Federation in 2007, or about eight million litres daily. This impressive activity also requires long-term efforts through the various understandings and agreements that define our relationships with the sector's other stakeholders.

Goals regarding niche markets were achieved as well. In addition to fully meeting the demand for organic milk, we generated a production surplus, which will contribute to this sector's development. It's no accident that Quebec offers the finest cheese selection in North America. The dynamism created by our supply poli-

démarrage de nouvelles fermes et à la relève ont demandé une importante somme de travail. Pour les producteurs, l'application d'un prix plafond nécessitera une planification à plus long terme de leurs achats de quota. Mais cette mesure, en plus de se répercuter sur la santé financière des fermes laitières, présente l'avantage de répondre à l'une des critiques les plus virulentes formulées à l'égard du système de mise en marché du lait. Par ailleurs, les deux programmes visant à soutenir la relève en production laitière sont des initiatives porteuses d'avenir qui sont citées en exemple.

L'orientation prise en matière de qualité du lait, avec l'implantation du programme Lait canadien de qualité et l'organisation d'un achat de groupe de thermographes, a aussi généré beaucoup de travail en 2007. Ce virage positionnera encore mieux le secteur de la production laitière pour les années à venir.

Les ressources humaines affectées aux communications et aux relations gouvernementales ont été fortement sollicitées au cours de l'année, que ce soit pour faire avancer le dossier des normes de composition du fromage, pour faire connaître la position de la Fédération dans le cadre des activités de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois ou pour élargir les appuis à la promotion de la souveraineté alimentaire au Québec et au Canada.

La Fédération suit de très près les négociations à l'Organisation mondiale du commerce, où continuent de s'exercer des pressions intenses sur le sort de la gestion de l'offre. Or, comme en fait foi une étude du groupe AGÉCO publiée en 2007, la libéralisation du commerce agricole

dans quatre cas concrets n'a profité ni aux producteurs ni aux consommateurs. Alors pour qui donc est-ce profitable? S'appuyant sur les principes de la souveraineté alimentaire, la Fédération continuera aussi, au niveau international, de proposer des solutions qui, tout en répondant aux besoins des populations, assureront aux producteurs agricoles des revenus justes et équitables.

La Fédération a adopté en 2007 une vision d'avenir devant guider ses actions pour les 10 prochaines années. La mise en œuvre du plan d'action stratégique sera une autre occasion de démontrer que le secteur de la production laitière est innovateur et sait relever les défis qui se présentent.

Tous ces résultats positifs n'auraient pas été possibles sans l'engagement de tous les producteurs laitiers, bien sûr. Les employés qui travaillent avec assiduité à la Fédération et dans les syndicats régionaux y ont aussi largement contribué. Je les en remercie très sincèrement.

En terminant, il serait difficile de passer sous silence les 25 années d'existence de la Fédération. Beaucoup de chemin a été parcouru jusqu'ici. Cela augure bien pour le futur!



Guylaine Gosselin, directrice générale

cies and the originality of our advertising campaigns are not unrelated to this success.

The new regulatory provisions concerning quota transactions and assistance for farm startups and young dairy farmers required a great deal of work. For producers, the application of a price ceiling means that they will have to plan their quota purchases over a longer period. However, in addition to its impact on the financial health of dairy farms, this measure has the advantage of responding to one of the most virulent criticisms of the milk marketing system. Moreover, the two programs designed to support new dairy farmers are cited as examples of promising initiatives for the future.

The orientation adopted regarding milk quality, with the implementation of the Canadian Quality Milk program and the organization of group purchasing of time-temperature recorders also required a lot of effort in 2007. This change of direction will better position the dairy production sector for the years ahead.

The staff assigned to communications and government relations were heavily in demand throughout the year, whether to advance the issue of compositional standards for cheese, make the Federation's views on agriculture and agri-food known to the Commission on the future of agriculture and agri-food in Quebec, or to increase support for the promotion of food sovereignty in Quebec and Canada.

The Federation is paying close attention to the World Trade Organization negotiations, where intense pressure continues to be exerted on the future of supply management. As shown by a 2007 AGÉCO Group

study of four specific cases, the liberalization of agricultural trade has not benefited producers or consumers. So who profits from it? Based on the principles of food sovereignty, the Federation will also continue to propose solutions at the international level. While meeting the needs of local populations, these solutions will ensure fair and equitable revenues for agricultural producers.

In 2007, the Federation adopted a vision for the future which will guide its actions for the next 10 years. The implementation of the strategic action plan will be another opportunity to show that the dairy production sector is innovative and capable of meeting the challenges that it faces.

All these positive results would not have been possible without the involvement of all dairy producers. The employees who work diligently at the Federation and in the regional syndicates also made a major contribution. I thank them very sincerely.

In conclusion, it is appropriate to note the Federation's 25th anniversary. We've come a long way. This bodes well for the future!



Guylaine Gosselin, General Manager

Politique laitière nationale

Évolution du marché

En 2007, le quota total alloué au Québec a connu une importante augmentation de 4 millions de kilogrammes de matière grasse (MG), passant à 113,9 millions de kilogrammes de MG. Cette hausse de 3,58 % résulte principalement d'une augmentation du quota de lait de transformation, le marché du lait de consommation étant resté stable.

Selon les données fournies par ACNielsen sur les ventes au détail au Canada pour 12 mois se terminant en décembre 2007, les ventes de yogourt ont connu la plus forte croissance, avec 7,3 %, suivies des ventes de fromage, avec 1,5 %. Les ventes de beurre ont été stables, avec une augmentation de 0,3 %. Par ailleurs, la demande canadienne de crème glacée a continué de baisser en 2007, avec une diminution des ventes de 1,5 %.

Plan national de commercialisation du lait

Le Québec a terminé l'année laitière 2006-2007 avec une production de 100,1 % de son quota. Sa production hors quota, qui représente 109 216 kilogrammes de MG, a été soustraite de son allocation provinciale pour l'année laitière 2007-2008.

Les provinces de Terre-Neuve, de l'Alberta et de la Saskatchewan ont connu des problèmes de sous-production et n'ont pas atteint le seuil de référence de 99,5 % au-delà duquel il est possible de reporter une sous-production. Cette sous-production a été transférée aux deux provinces qui ont dépassé leur quota, soit le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard. Le Québec a également pu récupérer la sous-production des provinces qui n'ont pas produit complètement leur part de l'allocation de croissance temporaire. Il a ainsi obtenu 286 955 kilogrammes de MG. Grâce à ces crédits, il a pu réduire sa production hors quota de 0,7 % à 0,1 %.

Le Canada a terminé l'année laitière avec une production de 99,98 %.

En août, le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL) a accordé une allocation de croissance de 1,5 % du quota de mise en marché (lait de transformation), en sus des besoins canadiens. Cette décision visait à assurer une production suffisante de lait pour satisfaire les marchés, compte tenu de l'augmentation des besoins canadiens et du faible niveau des stocks de beurre.

Pour ce qui est des mesures de responsabilisation provinciale à l'égard de la production excédentaire de solides non gras (SNG), les provinces de Terre-Neuve, de la Saskatchewan et de l'Alberta ont réussi à respecter leur ratio cible de solides non gras/gras (SNG/G) pour l'année laitière 2006-2007. Le Québec a terminé l'année avec un ratio de 2,2679 alors que l'objectif était de 2,2562. Cet excédent représente 1,3 million de kilogrammes de SNG, soit 1 million de kilogrammes de SNG de moins qu'en 2005-2006. Toutefois, la production en trop de SNG étant moins importante au Québec que dans la plupart des provinces, le Québec n'a pas eu à payer pour sa production excédentaire et a bénéficié plutôt d'un gain de 93 000 dollars.

Prix du lait

Le 1^{er} février, la hausse de 0,75 ¢ le litre du prix cible de la Commission canadienne du lait (CCL) est entrée en vigueur.

**BILAN 2007 DES VARIATIONS DU QUOTA
TOTAL ALLOUÉ AU QUÉBEC
2007 VARIATIONS IN QUEBEC'S TOTAL QUOTA ALLOCATION**

	Quota total alloué au Québec (kg de MG) <i>Total quota allotted to Quebec (kg of BF)</i>	Variation pour la période % <i>% variation for the period</i>
Janvier <i>January</i>	109 946 235	
Février <i>February</i>	110 461 871	0,47
Avril <i>April</i>	110 915 172	0,41
Juin <i>June</i>	111 880 438	0,87
Août <i>August</i>	113 141 477	1,13
Octobre <i>October</i>	113 558 509	0,37
Décembre <i>December</i>	113 878 116	0,28
Variation totale pour l'année <i>Total variation for the year</i>	3 931 881	3,58
Lait de consommation <i>Fluid milk</i>		-0,12
Lait de transformation <i>Industrial milk</i>		3,70

Entente sur la mise en commun de tout le lait

Les prix de facturation des provinces signataires de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (entente P5) ont été augmentés, selon les flexibilités permises pour les classes 2 à 4. La hausse a été de 3,21 ¢ le litre pour la classe 1a (laits, breuvages faits de lait, laits aromatisés) et de 2,78 ¢ le litre pour la classe 1b (crèmes). Pour les classes 2 à 4, l'augmentation a été de 0,78 ¢ le litre et comprend une hausse de 0,03 ¢ le litre des frais d'entreposage et de manutention des stocks de beurre de la CCL.

Depuis février 2007, les cinq provinces signataires de l'entente P5 facturent les mêmes prix pour la classe 1. La hausse de 3,21 ¢ le litre du prix est le résultat de l'application d'une formule basée sur trois indices (indice des prix à la consommation, revenu personnel disponible, coûts directs de production du lait incluant les intérêts), convenue par les provinces signataires de l'entente P5 en décembre 2004.

En ce qui concerne le transport, l'écart de coûts entre l'Ontario et le Québec est passé de 0,30 \$ l'hectolitre en 2005-2006 à 0,23 \$ l'hectolitre en 2006-2007. L'objectif de réduire cet écart à 0,20 \$ l'hectolitre au 1^{er} janvier 2008 est presque atteint. Les mesures mises en place par l'Île-du-Prince-Édouard ont donné des résultats. Son coût de transport est passé de 2,46 \$ l'hectolitre en 2005-2006 à 2,33 \$ l'hectolitre en 2006-2007. Les plans d'amélioration des coûts, élaborés par chaque province, conformément aux paramètres de transport établis au niveau de P5, portent donc leurs fruits.

**PRODUCTION TOTALE ET NOMBRE DE PRODUCTEURS DES
PROVINCES CANADIENNES EN 2006-2007*
TOTAL PRODUCTION AND NUMBER OF PRODUCERS IN CANADIAN PROVINCES - 2006-2007***

	Production totale (kg de MG) <i>Total production (kg of BF)</i>	%	Nombre de producteurs <i>Number of producers</i>	%
Terre-Neuve <i>Newfoundland</i>	1 866 527	0,64	38	0,26
Île-du-Prince-Édouard <i>Prince Edward Island</i>	3 856 780	1,33	234	1,60
Nouvelle-Écosse <i>Nova Scotia</i>	6 433 760	2,21	279	1,90
Nouveau-Brunswick <i>New Brunswick</i>	5 040 509	1,73	254	1,73
Québec <i>Quebec</i>	111 540 341	38,36	7 162	48,85
Ontario <i>Ontario</i>	95 393 499	32,81	4 688	31,98
TOTAL P5⁽¹⁾	222 264 889	76,44	12 617	86,06
Manitoba <i>Manitoba</i>	11 437 915	3,93	455	3,10
Saskatchewan <i>Saskatchewan</i>	8 145 068	2,80	243	1,66
Alberta <i>Alberta</i>	23 410 719	8,05	692	4,72
Colombie-Britannique <i>British Columbia</i>	23 654 831	8,14	615	4,20
TOTAL P4⁽²⁾	66 648 533	22,92	2 005	13,68
TOTAL P10	290 779 949	100,00	14 660	100,00

* Source : Commission canadienne du lait • Source: Canadian Dairy Commission

(1) Entente sur la mise en commun de tout le lait • All-Milk Pooling Agreement

(2) Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest • Western Milk Pooling Agreement

National Dairy Policy

MARKET TRENDS

In 2007, Quebec's total quota allocation was increased significantly by 4 million kilograms of butterfat (BF), rising to 113.9 million kilograms of BF. This 3.58 per cent hike was mainly due to an increase in the industrial milk quota, since the fluid milk quota remained stable.

According to data provided by ACNielsen on retail sales in Canada for the 12-month period ending in December 2007, yogurt sales showed the strongest growth, at 7.3 per cent, followed by cheese sales at 1.5 per cent. Butter sales were stable, with a 0.3 per cent increase. Canadian demand for ice cream continued to decline in 2007, with sales down 1.5 per cent.

NATIONAL MILK MARKETING PLAN

During the 2006-2007 dairy year, Quebec produced 100.1 per cent of its quota. Its over-quota production, which represents 109,216 kilograms of BF, was deducted from its provincial allocation for the 2007-2008 dairy year.

The provinces of Newfoundland, Alberta and Saskatchewan experienced underproduction problems and were unable to produce 99.5 per cent of their quota, the minimum level required to carry forward any underproduction. The underproduced quantity was distributed to the two provinces that exceeded their quota, Quebec and Prince Edward Island. Quebec was also able to recover the underproduction of provinces which did not completely produce their share of the temporary growth allocation. It thus obtained 286,955 kilograms of BF. Thanks to these credits, it was able to reduce its over-quota production by 0.7 per cent to 0.1 per cent.

Canada ended the dairy year with a production level of 99.98 per cent.

In August, the Canadian Milk Supply Management Committee (CMSMC) granted a growth allowance of 1.5 per cent of the Market Sharing Quota (industrial milk), over and above Canadian market requirements. This was done to ensure sufficient milk to meet market opportunities, given an increase in Canadian requirements and low butter stocks.

Concerning the provincial accountability rules for surplus solids non-fat (SNF) production, the provinces of Newfoundland, Saskatchewan and Alberta achieved their target solids non-fat to butterfat (SNF/BF) ratio for the 2006-2007 dairy year. Quebec ended the year with a ratio of 2.2679, compared with its target of 2.2562. This surplus represents 1.3 million kilograms of SNF, or 1 million kilograms of SNF less than in 2005-2006. However, since SNF overproduction was lower in Quebec than in most provinces, Quebec did not have to pay for surplus production and instead benefited from a gain of \$93,000.

PRICE OF MILK

The 0.75¢ per litre increase granted by the Canadian Dairy Commission (CDC) became effective on February 1.

ALL-MILK POOLING AGREEMENT

The plant billing prices in all provinces participating in the P5 All-Milk Pooling Agreement were raised in accordance with permitted flexibility ranges for Classes 2 to 4. The price for Class 1a (milk, milk beverages, flavoured milk) was increased by 3.21¢ per litre while the Class 1b (cream) price was raised by 2.78¢ per litre. For Classes 2 to 4, the increase was 0.78¢ per litre, including an increase of 0.03¢ per litre for CDC butter stock storage and handling charges.

Since February 2007, the five signatory provinces of the P5 Agreement bill the same prices for Class 1. The price increase of 3.21¢ per litre results from a formula based on three indicators (consumer price index, personal disposable income, direct milk production costs including interest) agreed upon by the P5 Agreement provinces in December 2004.

The difference in transportation costs between Ontario and Quebec dropped from \$0.30 per hectolitre in 2005-2006 to \$0.23 per hectolitre in 2006-2007. The objective of reducing this gap to \$0.20 per hectolitre on January 1, 2008 has almost been achieved. The steps taken by Prince Edward Island have produced results. Its transportation cost dropped from \$2.46 per hectolitre in 2005-2006 to \$2.33 per hectolitre in 2006-2007. The cost improvement plans developed by each province, in accordance with the transportation parameters established by the P5 provinces, are therefore producing results.

1983

Une fédération, une agence de vente, une vision

La Fédération des producteurs de lait du Québec voit officiellement le jour en 1983. Son premier grand chantier est la négociation de nouvelles conventions de mise en marché avec les acheteurs de lait, tant coopératifs que privés. Signées en 1985, les conventions prévoient la direction centralisée du lait et une péréquation provinciale dans deux pools (lait de transformation et lait de consommation) de paiement aux producteurs. Le principe d'approvisionnement prioritaire en cascade libère le lait des usines beurrières pour le diriger prioritairement vers les marchés en croissance. Les producteurs se sont montrés visionnaires. Le Québec passera du statut de plus gros fabricant de beurre et de poudre de lait au Canada à celui de leader fromager au pays!

- 1983 – La *Gazette officielle du Québec* publie un avis annonçant la formation de la Fédération des producteurs de lait du Québec le 9 avril et l'administration du plan conjoint lui est confiée en juin.
- 1985 – Les premières conventions de mise en marché du lait entrent en vigueur en juin et la péréquation provinciale dans deux pools de paiement aux producteurs devient applicable le 1^{er} août.

ONE FEDERATION, ONE SALES AGENCY, ONE VISION

The Fédération des producteurs de lait du Québec officially came into being in 1983. Its first major project is the negotiation of new marketing agreements with milk buyers, both cooperative and private. Signed in 1985, the agreements provide for centralized management of milk and provincial pooling of producer returns in two payment pools (industrial milk and fluid milk). The principle of cascading supply priority allows milk to be freed from butter plants and directed to growth markets, based on priority. In taking this step, producers showed foresight. Quebec moved from Canada's leading butter and skim milk powder producer to the country's leading cheese maker!

- 1983 – The *Gazette officielle du Québec* publishes a notice announcing the establishment of the Fédération des producteurs de lait du Québec on April 9. The Federation is entrusted with administration of the joint plan in June.
- 1985 – The first milk marketing agreements come into force in June and provincial pooling of producer returns in two pools becomes applicable on August 1.

1985



1985



1986



1983



Mise en marché du lait

Les Conventions de mise en marché du lait (CMML) signées par Agropur coopérative, le Conseil des industriels laitiers du Québec et la Fédération des producteurs de lait du Québec ont fait l'objet de modifications à trois reprises.

En février, les prix des classes 1 à 4 ont été revus à la hausse : le prix de la classe 1 a été établi en fonction d'une formule convenue par les provinces signataires de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (P5) et les prix des classes 2 à 4 ont été ajustés pour refléter l'augmentation du prix cible annoncée par la Commission canadienne du lait (CCL) en décembre 2006. En septembre, la définition de la classe 4a1, prévue aux CMML, a été revue pour s'harmoniser avec celle du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL) pour y inclure la vente des composants du lait destinés aux marchés des boissons énergétiques et des substituts de repas. C'est aussi en septembre que furent homologuées les modifications aux CMML pour tenir compte des rabais consentis dans le cadre d'un programme de promotion des laits chocolaté, aromatisé et frappé convenu par les signataires de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (P5). En novembre, la Fédération a pris à sa charge les 50 premiers dollars des coûts supplémentaires de transport occasionnés par des réquisitions des transformateurs inférieures à 15 000 litres de lait ou par des demandes spéciales de livraison.

Bien qu'elles soient échues depuis le 31 juillet 2006, les CMML continuent de s'appliquer aux conditions actuelles, les signataires ayant entrepris la négociation d'une nouvelle convention de mise en marché avec leurs homologues de l'Ontario afin d'harmoniser les règles d'approvisionnement en lait des usines du Québec et de l'Ontario. Quatre séances de travail se sont tenues en 2007 : présidées par la CCL, elles réunissaient des représentants des gouvernements, des producteurs de lait et des transformateurs des deux provinces. Les points

sur lesquels les discussions achoppent sont, entre autres, le volume alloué à la réserve de croissance, le transfert interprovincial des bases historiques des usines et les aspects juridiques d'une nouvelle entente interprovinciale. Depuis novembre, les membres du groupe ont décidé de centrer les pourparlers sur les considérations juridiques de l'entente entre les deux provinces.

À la suite de l'allocation de croissance de 1,5 % du quota de mise en marché votée par le CCGAL en août, les provinces signataires de l'entente P5 ont convenu de créer pour l'année laitière 2007-2008 une réserve de croissance visant à satisfaire pleinement les marchés à valeur ajoutée. Le volume alloué à cette réserve correspond au volume de lait généré par l'allocation de 1,5 %. Les règles d'allocation sont les mêmes pour les cinq provinces, à savoir allouer ce lait en cascade, de la classe 2 à la classe 4. De plus, selon le niveau des stocks de beurre de la CCL, une province ne pourrait vendre de beurre à la CCL sans avoir au préalable offert le volume de lait issu de l'allocation de croissance aux quatre autres provinces signataires de l'entente P5.

Milk Marketing

The Milk Marketing Agreements (MMA) signed by Agropur coopérative, the Conseil des industriels laitiers du Québec and the Fédération des producteurs de lait du Québec were modified on three occasions in the past year.

Prices for Classes 1 to 4 were adjusted upwards in February: the price for Class 1 milk was based on a formula agreed on by the P5 All-Milk Pooling Agreement signatories; those for Classes 2 to 4 were adjusted to reflect the target price increase announced by the Canadian Dairy Commission (CDC) in December 2006. In September, the definition set out in the MMA for Class 4a1 was revised to harmonize it with the definition adopted by the Canadian Milk Supply Management Committee (CMSMC) in order to include the sale of milk components for energy drinks and meal-replacement products. In September, changes to the MMA were also officially approved to reflect rebates granted under a promotion program for chocolate and flavoured milks and shakes agreed by the P5 All-Milk Pooling Agreement signatories. In November, the Federation assumed the first \$50 in additional transportation costs for processor milk requisitions of less than 15,000 litres or for special delivery requests.

Although they expired on July 31, 2006, the MMAs continued to apply, with the same terms and conditions, since the signatories had begun negotiations on a new marketing agreement with their Ontario counterparts in order to harmonize milk supply rules for plants in Quebec and Ontario. Four working sessions were held in 2007: chaired by the CDC, they included representatives from governments, milk producers and processors from both provinces. The talks are deadlocked over, in particular, the issues of growth allocation volumes, the interprovincial transfer of basic plant reference volumes, and the legal aspects of a new inter-provincial agreement. Since November the group has been focusing on the legal aspects of the agreement between the two provinces.

Following the 1.5 per cent increase in the Market Sharing Quota for market growth established by the CMSMC in August, the P5 provinces agreed to create a growth reserve for the 2007-2008 dairy year to fully meet value-added markets. The volume assigned to this reserve corresponds to the quantity of milk generated by the 1.5 per cent growth allowance. The rules for allocating this milk are the same for the five provinces, that is, they must allocate the milk in a cascade, from Class 2 to Class 4. In addition, depending on the CDC's level of butter stocks, a province will not be able to sell butter to the CDC unless it has previously offered the quantity of milk produced under the growth allowance to the four other P5 signatory provinces.

RÉPARTITION DES VENTES DE LAIT PAR CLASSES AU QUÉBEC - 2007 QUEBEC MILK SALES BY CLASS - 2007

Classe Class		% volume % volume	% solides totaux % total solids	% recettes % receipts
1a	Laits, breuvages faits de lait et laits aromatisés <i>Milks, milk beverages, and flavoured milks</i>	22,54	19,51	22,23
1b	Crèmes contenant au moins 5 % de matière grasse <i>Creams containing at least 5% butterfat</i>	1,50	2,93	3,59
1c	Nouveaux produits de classes 1a et 1b <i>New products from products referred to in Classes 1a and 1b</i>	0,06	0,05	0,05
2	Yogourts, crèmes glacées, crèmes sures, laits pour nourrissons <i>Yogurt, ice cream, sour cream, infant formula</i>	6,60	5,72	5,95
3a1	Fromages fins, en grains, frais et cottage <i>Specialty, curd, fresh and cottage cheese</i>	10,84	10,84	11,38
3a2	Fromages mozzarella, brick, colby, farmer et monterey jack <i>Mozzarella, brick, colby, farmer and monterey jack cheese</i>	19,45	18,82	19,58
3b1	Fromage cheddar et fromages apparentés <i>Cheddar cheese and cheddar-type cheeses</i>	3,67	3,69	3,83
3b2	Fromage cheddar et fromages apparentés - usines spécifiques <i>Cheddar cheese and cheddar-type cheeses - specific plants</i>	14,18	15,20	15,93
4a	Beurres et poudres de lait <i>Butter and powder</i>	2,93	7,56	9,13
4a1	Composants du lait pour la fabrication de caséine-présure, de concentré protéique ou de lait écrémé utilisés dans la fabrication de produits spécifiques <i>Milk components used to process either rennet casein, milk protein concentrate or skim milk to be used in making of specific products</i>	3,41	2,47	0,84
4b	Laits concentrés pour vente au détail <i>Condensed milk for retail sales</i>	1,10	1,02	1,02
4c	Nouveaux produits de transformation <i>New industrial products</i>	0,24	0,24	0,22
4d	Inventaires, pertes extraordinaires et retours de lait de consommation jeté <i>Inventories, unusual losses, and rejected fluid milk returns</i>	0,36	0,35	0,35
4m	Composants du lait pour les marchés particuliers <i>Milk components for marginal markets</i>	1,08	0,79	0,21
5a	Fromage utilisé comme ingrédient dans la transformation secondaire <i>Cheese for further processing</i>	4,26	4,07	2,42
5b	Produits laitiers, autres que le fromage, utilisés comme ingrédients dans la transformation secondaire <i>Milk products, other than cheese, for further processing</i>	1,37	1,72	1,03
5c	Produits laitiers utilisés comme ingrédients dans le secteur de la confiserie <i>Milk products for the confectionery sector</i>	2,14	1,72	0,76
5d	Exportations <i>Exports</i>	4,27	3,30	1,48
Total		100,00	100,00	100,00

Transport du lait

Convention de transport

Les négociations en vue du renouvellement de la Convention de transport du lait ont été amorcées en 2007, mais les signataires, à savoir la Fédération des producteurs de lait du Québec, l'Association des transporteurs de lait du Québec (ATLQ), le Syndicat des producteurs de lait de Québec, Agropur coopérative et Nutrinor coopérative agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ne sont pas arrivés à une entente. La convention, qui est venue à échéance le 1^{er} novembre 2007, avait été dénoncée en août. Trois séances de négociations ont été consacrées à des clauses normatives et une à la tarification, à la suite de laquelle l'ATLQ a demandé la conciliation de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

Transactions entre transporteurs

Il y a eu six transactions entre 12 transporteurs concernant 121 producteurs et totalisant 54,4 millions de litres de lait. Dans tous les cas, la Fédération s'est assurée que les objectifs d'utilisation efficace d'équipements performants étaient atteints.

Avis de tarification d'équipement

Conformément aux dispositions de la Convention de transport du lait, la Fédération a transmis, deux ans avant leur application, 11 avis de tarification d'équipement aux transporteurs. Cette mesure vise à laisser aux transporteurs le temps nécessaire pour s'y adapter. La rationalisation du transport du lait (camions et circuits) s'est donc poursuivie en 2007.

Carburant diesel

En 2007, le prix du carburant diesel est demeuré élevé. Les tarifs payés aux transporteurs ont varié suivant la clause d'indexation sur le carburant prévue à la convention. Les économies résultant de la diminution du nombre de circuits ont été atténuées par l'augmentation du prix

du carburant, lequel représente 18,56 % du coût total payé aux transporteurs.

Pool de transport P5

La mise en commun des frais de transport par les provinces signataires de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (P5) en était à sa neuvième année. La hausse des coûts de transport au Québec a eu pour effet de réduire la contribution de la Fédération au pool de transport P5, comparativement à 2006. En 2007, le Québec a versé 3,1 millions de dollars, soit l'équivalent de 0,107 \$ l'hectolitre, comparativement à 4,2 millions de dollars en 2006, l'équivalent de 0,156 \$ l'hectolitre.

Logiciels de routage et de direction du lait

La Fédération utilise depuis trois ans un logiciel de routage et profite du renouvellement de chaque contrat de transport pour mettre à jour son réseau routier afin de tenir compte du réseau de camionnage du ministère des Transports du Québec (routes interdites aux camions, ponts avec limite de poids, etc.). Ce logiciel a permis à la Fédération d'optimiser tous les circuits des transporteurs en fonction des modifications annuelles au droit de produire des producteurs.

La mise à niveau du système d'application permet à la Fédération, depuis avril 2007, de diriger le lait vers les usines à de meilleurs coûts.

Réseau de camionnage

Dans le but d'optimiser ses circuits de transport, la Fédération a rencontré des représentants du ministère des Transports du Québec pour discuter de l'accès des camioncitermes aux routes réservées à la circulation locale. L'information qu'elle a obtenue lui permet d'organiser les circuits en tenant compte des routes à circulation locale qui traversent plus d'une municipalité.

Marchés de créneaux

Depuis quelques années, la production de lait certifié biologique a considérablement augmenté afin de satisfaire à toute la demande. Treize circuits spéciaux de collecte de lait biologique desservis par autant de transporteurs ont été exploités en 2007. À la fin de décembre 2007, le Québec comptait 90 producteurs de lait certifié biologique pour une production totale de 28,7 millions de litres. Ce volume a satisfait les besoins en lait biologique de 18 usines québécoises.

La Fédération aménage aussi des circuits particuliers pour répondre aux besoins de certaines petites fromageries.

Enfin, un transporteur livre à deux usines 3,8 millions de litres de lait pour le marché cascher.

COÛT DE L'ACTIVITÉ TRANSPORT – PRIX MOYEN PAR HECTOLITRE TRANSPORTATION COST – AVERAGE COST PER HECTOLITRE

	Pool P5 <i>P5 Pool</i> \$/hl	Coût Québec <i>Quebec cost</i> \$/hl
2007	2,535	2,428
2006	2,523	2,367
2005	2,453	2,262
2004	2,351	2,211
2003	2,295	2,148
2002	2,249	2,146
2001	2,247	2,143

Milk Transportation

TRANSPORTATION AGREEMENT

Negotiations to renew the Milk Transportation Agreement began in 2007, but the signatories, namely the Fédération des producteurs de lait du Québec, the Association des transporteurs de lait du Québec (ATLQ), the Syndicat des producteurs de lait de Québec, Agropur coopérative, and Nutrinor coopérative agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean were unable to reach an agreement. The parties had asked in August to reopen the Agreement, which expired on November 1, 2007. Three negotiating sessions were devoted to non-monetary clauses, and one to the rating formula, following which the ATLQ applied to the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec for conciliation.

TRANSACTIONS BETWEEN TRANSPORTERS

There were 6 transactions between 12 transporters involving 54.4 million litres of milk and 121 producers. In every case, the Federation ensured that the objectives of efficiently using high-performance equipment were met.

EQUIPMENT RATE NOTICE

In accordance with the Milk Transportation Agreement, the Federation sent 11 notices to transporters informing them of equipment rates two years before their application. This measure is meant to give transporters adequate time to adjust. Rationalization of milk transportation (trucks and routes) thus continued in 2007.

DIESEL FUEL

In 2007, diesel fuel prices remained high. The rates paid to transporters varied according to the fuel price indexing clause in the Agreement. The savings achieved by reducing the number of pickup routes were mitigated by the rise in fuel prices, which account for 18.56 per cent of total transporter costs.

P5 TRANSPORTATION POOL

The pooling of transportation costs under the P5 All-Milk Pooling Agreement marked its ninth year. Higher transportation costs in Quebec reduced the Federation's contribution to the P5 Transportation Pool, compared with 2006. In 2007, Quebec contributed \$3.1 million to this pool, or the equivalent of \$0.107 per hectolitre, down from \$4.2 million in 2006, or \$0.156 per hectolitre.

ROUTING AND MILK MANAGEMENT SOFTWARE

The Federation has been using a routing software for the past three years and, at the renewal of each contract, updates its truck routes in order to reflect the Ministère des Transports du Québec Quebec's trucking network (roads closed to trucks, weight-restricted bridges, etc.). This software has enabled the Federation to optimize all transporter routes, based on annual changes in producers' production entitlement.

The upgrading of the application system in April 2007 makes it possible to direct milk to plants in a cost-effective manner.

TRUCKING NETWORK

With a view to optimizing its transportation routes, the Federation met with representatives of the Ministère des Transports du Québec to discuss the possibility of milk transport tankers using roads reserved for local traffic. The information obtained allow the Federation for organizing routes taking into account roads for local traffic that cross more than one municipality.

NICHE MARKETING

The production of certified organic milk has increased significantly in the past few years in order to meet demand. Thirteen special organic milk pickup routes served by 13 transporters were operated in 2007. As of late December 2007, there were 90 certified organic milk producers in Quebec, for a total production of 28.7 million litres. This volume met the demand for organic milk from 18 Quebec plants.

The Federation also arranges special routes to meet the needs of certain small cheese plants.

Finally, one transporter delivers 3.8 million litres of milk per year to two plants for the kosher market.

STATISTIQUES SUR LES CONTRATS DE TRANSPORT DU LAIT
STATISTICS ON MILK TRANSPORTATION CONTRACTS

Type d'équipement <i>Vehicle type</i>	Nombre <i>Number</i>	Circuit <i>Route</i>	2007			2006			Kilométrage annuel <i>Annual kilometres</i>	
			Volume indicatif <i>Reference volume</i>		Kilométrage annuel <i>Annual kilometres</i>	Volume indicatif <i>Reference volume</i>				
			Litres <i>Litres</i>	% <i>%</i>			Nombre <i>Number</i>	Circuit <i>Route</i>	Litres <i>Litres</i>	% <i>%</i>
Camion-citerne 10 roues <i>Tank-truck, 10 wheelers</i>	16	40	86 567 686	3,12	913 850	18	52	117 233 292	4,10	1 368 714
Camion-citerne 12 roues <i>Tank-truck, 12 wheelers</i>	28	88	253 742 833	9,13	2 405 532	27	81	240 326 562	8,41	2 429 513
Citerne 2 essieux <i>Tank, 2 axles</i>	16	30	124 461 553	4,48	1 165 171	21	42	166 856 721	5,84	1 468 778
Citerne 3 essieux <i>Tank, 3 axles</i>	95	186	924 180 430	33,25	8 528 426	104	211	1 041 797 365	36,47	9 894 621
Citerne 4 essieux <i>Tank, 4 axles</i>	116	233	1 390 182 746	50,02	14 217 481	108	221	1 290 793 570	45,18	14 611 990
Total	271	577	2 779 135 248	100,00	27 230 460	278	607	2 857 007 510	100,00	29 773 616

IMAGE DE LA TRANSFORMATION DU LAIT AU QUÉBEC ^{(1) (6)}
MILK PROCESSING PROFILE ^{(1) (6)}

	2007		2006		2005		2004		2003	
	Nombre <i>Number</i>	% du lait <i>% of milk</i>	Nombre <i>Number</i>	% du lait <i>% of milk</i>	Nombre <i>Number</i>	% du lait <i>% of milk</i>	Nombre <i>Number</i>	% du lait <i>% of milk</i>	Nombre <i>Number</i>	% du lait <i>% of milk</i>
Grandes entreprises laitières ⁽²⁾ <i>Large dairy enterprises ⁽²⁾</i>	3	81,80	3	82,67	3	82,92	3	78,40	3	79,40
Moyennes entreprises laitières ⁽³⁾ <i>Medium dairy enterprises ⁽³⁾</i>	38	17,73	39	16,84	39	16,63	41	21,20	40	20,20
Petites entreprises laitières ⁽⁴⁾ <i>Small dairy enterprises ⁽⁴⁾</i>	53	0,47	53	0,49	49	0,45	45	0,40	38	0,40

TRANSFORMATION PAR RÉGIONS
PROCESSING BY REGION

	2007		2006		2005		2004		2003	
	Nombre d'usines <i>Number of plants</i>	% du lait <i>% of milk</i>	Nombre d'usines <i>Number of plants</i>	% du lait <i>% of milk</i>	Nombre d'usines <i>Number of plants</i>	% du lait <i>% of milk</i>	Nombre d'usines <i>Number of plants</i>	% du lait <i>% of milk</i>	Nombre d'usines <i>Number of plants</i>	% du lait <i>% of milk</i>
Régions centrales <i>Central regions</i>	89	93,06	90	93,63	90	93,65	89	92,60	84	93,50
Régions périphériques ⁽⁵⁾ <i>Outlying regions ⁽⁵⁾</i>	24	6,94	23	6,37	20	6,35	19	7,40	16	6,50
Québec <i>Quebec</i>	113	100,00	113	100,00	110	100,00	108	100,00	100	100,00

(1) Entreprises laitières qui ont été actives durant l'année. • *Enterprises in operation during the year.*

(2) Entreprises dont les achats journaliers de lait dépassent les 900 000 litres. • *Enterprises with daily milk purchases exceeding 900,000 litres.*

(3) Entreprises laitières achetant plus de 1 000 000 de litres de lait par année et moins de 500 000 litres par jour. • *Dairy enterprises purchasing more than 1,000,000 litres annually and less than 500,000 per day.*

(4) Entreprises laitières achetant moins de 1 000 000 de litres de lait par année. • *Dairy enterprises purchasing less than 1,000,000 litres annually.*

(5) Les territoires des régions périphériques sont ceux des syndicats de producteurs de lait de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Gaspésie-Les Îles et du Bas-Saint-Laurent, tels que définis dans les Conventions de mise en marché du lait. • *The outlying regions include Abitibi-Témiscamingue, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Gaspésie-Les Îles and Bas-Saint-Laurent, as defined in the Milk Marketing Agreements.*

(6) Parmi toutes les entreprises laitières, on compte 20 producteurs-transformateurs qui ont transformé 4,6 millions de litres en 2007. Un producteur-transformateur se définit comme suit: producteur détenant un permis d'exploitation de fabrique laitière et utilisant, à cette fin, le lait de son troupeau. • *Among all dairy enterprises, 20 are producer-processors who processed 4.6 million litres in 2007. A producer-processor is defined as follows: a producer with a permit to operate a dairy plant who uses the milk from his own herd for this purpose.*

Contingentement

La Direction gestion du lait a la responsabilité d'appliquer le Règlement sur les quotas des producteurs de lait.

Le conseil d'administration de la Fédération a proposé des modifications au Règlement sur les quotas des producteurs de lait, approuvées par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

Règles de transaction de quota

Depuis juillet 2007, les offres de vente et d'achat de quota au Système centralisé de vente des quotas (SCVQ) ne peuvent être supérieures au prix maximum de 28 000 \$ le kilogramme de matière grasse (MG). Depuis cette date, ce prix est réduit de 100 \$ par mois jusqu'à l'atteinte d'un plafond de 25 000 \$ le kilogramme de MG en 2010. Toutes les transactions de quota doivent maintenant passer par le SCVQ, sauf celles qui sont effectuées par des personnes qui se sont qualifiées comme nouveaux producteurs. Une retenue de 30 % est appliquée sur le quota acquis à compter du 20 novembre 2006 si celui-ci est revendu dans les cinq années suivant son achat. Par ailleurs, les fusions de quotas ont été interdites.

Ces mesures ont été appuyées par l'assemblée générale annuelle, le 12 avril 2007, afin d'éviter le commerce de quota hors SCVQ.

Autres modifications réglementaires

D'autres modifications concernent le transfert de quota dans le cadre d'une relocalisation à plus de 10 kilomètres, les cas de force majeure, les pénalités imposées pour des livraisons non déclarées, le programme d'aide à la relève et le programme d'aide au démarrage de fermes laitières.

Quota et politique de contingentement

Le droit de produire des producteurs a augmenté à quatre reprises en 2007 pour répondre à la croissance des marchés canadiens du lait. Le quota non négociable des producteurs est passé de 0 % à 1 % le 1^{er} mars, à 1,5 %

le 1^{er} avril, à 2,5 % le 1^{er} juin et à 3 % le 1^{er} décembre. De plus, la Fédération a accordé aux producteurs un total de huit jours supplémentaires de production entre les mois d'avril et de juillet. La Fédération a maintenu sa politique d'incitatifs à la production automnale en accordant aux producteurs deux journées supplémentaires pour chacun des mois d'août, de septembre, d'octobre et de novembre. En plus de ces incitatifs, les producteurs de lait biologique se sont vu allouer sept jours supplémentaires de production par mois entre janvier et juillet et deux jours par mois entre août et novembre pour répondre à la demande du marché de lait biologique.

Nombre de producteurs

Au 31 décembre 2007, le Québec comptait 6 822 producteurs détenant un quota comparativement à 7 082 un an auparavant.

Aide au démarrage de nouvelles fermes laitières

En 2007, 13 nouveaux producteurs ont bénéficié du programme d'aide au démarrage de nouvelles fermes laitières. Ce programme consiste en un prêt de 10 kilogrammes de MG par jour.

Aide à la relève

En 2007, 186 producteurs ont bénéficié du programme d'aide à la relève en production laitière mis en vigueur en 2002. De ceux-ci, 33 se sont qualifiés pour le prêt de 1 kilogramme de MG par jour, 133 autres producteurs ayant droit au prêt maximum de 5 kilogrammes de MG par jour. De plus, 20 producteurs ayant reçu 1 kilogramme de MG par jour dans le cadre du programme d'aide à la relève en vigueur le 1^{er} août 2002 se sont qualifiés en 2007 pour un prêt supplémentaire de 4 kilogrammes de MG par jour. L'ensemble de ces prêts à la relève a totalisé 778 kilogrammes de MG par jour.

Cas de force majeure

En 2007, 28 producteurs ont présenté une demande de maintien de quota pour cas de force majeure. La Fédération a accepté toutes ces demandes: 23 en raison de dommages causés aux bâtiments d'élevage, 3 pour cause de maladie du troupeau et 2 pour cause de problème de santé de l'exploitant.

Dons de lait

Les producteurs de lait ont continué d'appuyer les banques alimentaires par l'intermédiaire du Programme de dons de lait et de produits laitiers de l'industrie laitière québécoise. En 2007, les dons de 290 producteurs ont totalisé 749 430 litres de lait. Les transporteurs de lait et les transformateurs du Québec contribuent également au programme dans le cadre de leurs activités habituelles afin que le lait et les produits laitiers soient donnés aux organismes de charité. Les dons sont remis à l'Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons, qui voit à leur distribution aux plus démunis dans tout le Québec.

NOMBRE DE PRODUCTEURS ET PRODUCTION TOTALE ANNUELLE NUMBER OF PRODUCERS AND TOTAL ANNUAL PRODUCTION

Année Year	Nombre de producteurs Number of producers	Litres Litres
2007	6 822	2 855 112 094
2006	7 082	2 804 235 303
2005	7 376	2 845 524 892
2000	9 193	2 879 594 829
1995	11 394	2 768 340 717
1990	14 078	2 854 838 790
1985	17 571	2 867 855 136
1980	21 755	2 806 949 234

TRANSACTIONS DE QUOTA* – 2007 QUOTA TRANSACTIONS* 2007

	kg de MG/jour kg of BF/day	%
Quota acquis par de nouveaux producteurs par achat de ferme <i>Quota acquired by new producers through farm purchase</i>	464,80	2,67
Quota acquis pour expansion <i>Quota acquired for expansion purposes</i>	319,38	1,84
Formation de sociétés ou de compagnies <i>Creation of partnerships or companies</i>	5 912,51	34,00
Quota transigé par le SCVQ <i>Quota processed through quota exchange (CQSS)</i>	10 692,60	61,49
Total	17 389,29	100,00

* Quota transigé en % de la quantité de quota détenu au 31 décembre 2007: 5,97% • *Quota marketed in % of the quantity of quota held on December 31, 2007: 5.97%*

Quota

The Milk Management Department is responsible for managing production through the implementation of the Règlement sur les quotas des producteurs de lait (By-law respecting quotas for milk producers).

The Federation's Board of Directors proposed changes to the Règlement sur les quotas des producteurs de lait, which were approved by the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

QUOTA TRANSACTION RULES

Since July 2007, offers to sell and bids to purchase through the Centralized Quota Sales System (CQSS) may not exceed \$28,000 per kilogram of butterfat (BF). Since that date, this price ceiling is being reduced by \$100 per month until it reaches \$25,000 per kilogram in 2010. All quota must now be traded through the CQSS, with the exception of transactions by persons who have qualified as new producers. Any quota acquired after November 20, 2006 will be subject to a 30 per cent holdback if it is resold within five years of its purchase date. In addition, quota mergers are prohibited.

These measures were approved by the April 12, 2007 Annual General Meeting, so as to prevent any quota trading outside the CQSS.

OTHER REGULATORY MODIFICATIONS

Other regulatory modifications concern the relocation of a farm business within a 10 kilometre radius, cases of superior force, penalties for unreported deliveries, the assistance program for young farmers, and the dairy farm startup program.

QUOTA AND QUOTA POLICY

Farmers' production entitlement was increased four times in 2007 to respond to growth in Canadian milk markets. Producers' non-tradable quota rose from 0 per cent to 1 per cent on March 1, to 1.5 per cent on April 1, to 2.5 per cent on June 1 and to 3 per cent on December 1. In addition, the Federation granted producers a total of eight extra production days between April and July. The Federation maintained its fall production incentive policy by granting producers two additional production days for each of the months of August, September, October and November. Besides these incentives, organic milk producers were allotted seven additional production days per month between January and July, as well as two days per month between August and November to meet the demand for organic milk.

PRODUCTEURS - QUOTA PAR RÉGION - 2007 PRODUCERS - QUOTA BY REGION - 2007

Région <i>Region</i>	Nombre de producteurs <i>Number of producers</i>
01 - Estrie	575
02 - Côte-du-Sud	437
03 - Gaspésie-Les Îles	25
04 - Lanaudière	263
05 - Mauricie	325
06 - Outaouais-Laurentides	314
07 - Centre-du-Québec	831
08 - Abitibi-Témiscamingue	150
09 - Québec	1 088
10 - Beauce	636
11 - Bas-St-Laurent	554
12 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	371
13 - Saint-Hyacinthe	747
14 - Saint-Jean-Valleyfield	506
Total	6 822

* Au 31 juillet 2002, le Programme d'aide à la relève en production laitière en place depuis 1986 a été remplacé par un nouveau programme. • On July 31, 2002, a new program replaced the Assistance Program for Young Dairy Farmers that had been in place since 1986.

Quota (kg de MG/ jour) <i>Quota (kg of BF/day)</i>	Relève * <i>Young farmers*</i>				Démarrage de nouvelles fermes laitières <i>New dairy farm startup</i>	
	Avant le 1 ^{er} août 2002 <i>Before August 1, 2002</i>		Après le 1 ^{er} août 2002 <i>After August 1, 2002</i>		Depuis le 1 ^{er} août 2006 <i>Since August 1, 2006</i>	
	Nombre de producteurs <i>Number of producers</i>	Quota (kg de MG/jour) <i>Quota (kg of BF/day)</i>	Nombre de producteurs <i>Number of producers</i>	Quota (kg de MG/jour) <i>Quota (kg of BF/day)</i>	Nombre de producteurs <i>Number of producers</i>	Quota (kg de MG/jour) <i>Quota (kg of BF/day)</i>
28 535,03	270	270,00	104	464,80	0	0,00
16 926,56	254	247,90	42	187,00	2	20,00
576,71	15	14,30	1	5,00	0	0,00
9 377,38	137	138,40	32	120,60	1	10,00
12 707,38	169	172,10	34	137,00	0	0,00
13 131,83	160	159,90	38	173,70	2	20,00
41 593,99	448	457,70	107	452,00	0	0,00
5 239,64	68	68,80	18	81,00	1	10,00
46 036,34	615	609,80	138	503,00	3	30,00
25 477,88	351	354,00	85	341,00	2	20,00
19 612,66	325	326,80	57	245,00	1	10,00
15 123,67	194	204,50	47	219,00	2	20,00
36 238,53	380	380,40	83	317,00	0	0,00
20 931,22	253	252,00	46	194,90	1	10,00
291 508,82	3 639	3 656,60	832	3 441,00	15	150,00

SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS (SCVQ) – 2007
CENTRALIZED QUOTA SALES SYSTEM (CQSS) – 2007

Mois <i>Month</i>	Prix plafond (\$/kg de MG/jour) <i>Quota price ceiling (\$/kg of BF/day)</i>	Prix du quota (\$/kg de MG/jour) <i>Quota price (\$/kg of BF/day)</i>	Offres d'achat (kg de MG/jour) <i>Bids to buy (kg of BF/day)</i>	Offres de vente (kg de MG/jour) <i>Offers to sell (kg of BF/day)</i>	Ratio achat/vente <i>Buy/sell ratio</i>
Janvier - <i>January</i>	30 000	28 125,00	2 028,70	2 663,40	0,76
Février - <i>February</i>	30 000	28 501,00	2 043,40	2 121,10	0,96
Mars - <i>March</i>	30 000	29 020,00	2 055,10	2 207,80	0,93
Avril - <i>April</i>	30 000	27 990,00	1 332,00	2 797,80	0,48
Mai - <i>May</i>	30 000	24 990,00	615,60	2 530,10	0,24
Juin - <i>June</i>	30 000	24 250,00	1 397,70	1 822,50	0,77
Juillet - <i>July</i>	28 000	25 500,00	1 585,60	861,00	1,84
Août - <i>August</i>	27 900	27 000,00	1 295,30	742,80	1,74
Septembre - <i>September</i>	27 800	25 890,00	696,00	1 621,20	0,43
Octobre - <i>October</i>	27 700	25 900,00	966,70	1 372,20	0,70
Novembre - <i>November</i>	27 600	26 801,00	894,70	798,40	1,12
Décembre - <i>December</i>	27 500	27 300,00	1 021,80	848,90	1,20
Moyenne - <i>Average</i>		26 772,25	1 327,72	1 698,93	0,78

NUMBER OF PRODUCERS

As of December 31, 2007, there were 6,822 quota-holding producers in Quebec, compared with 7,082 a year ago.

DAIRY FARM STARTUP ASSISTANCE

In 2007, 13 new producers took advantage of the dairy farm startup assistance program. This program consists of a quota loan of 10 kilograms of BF per day.

YOUNG FARMERS

In 2007, 186 producers received a young dairy farmer's quota loan under the program implemented in 2002. Of this number, 33 qualified for the loan of 1 kilogram of BF per day while the other 133 were entitled to the maximum loan of 5 kilograms of BF per day. In addition, 20 producers who had received 1 kilogram of BF per day under the young farmers' program in effect on August 1, 2002 qualified in 2007 for an additional loan of 4 kilograms of BF per day. In all, the loans totaled 778 kilograms of BF per day.

SUPERIOR FORCE

In 2007, 28 producers applied for authorization to maintain their quota under the superior force provisions of the Règlement sur les quotas des producteurs de lait. The Federation accepted all the applications: 23 because of damage caused to the farm buildings, 3 due to a severe disease in the milking herd and 2 because of the farmer's serious illness.

MILK DONATIONS

Dairy farmers continued to support food banks through the dairy industry's milk and dairy products donation program. In 2007, donations by the 290 producers who participated in the program totaled 749,430 litres of milk. Quebec milk transporters and processors also contribute to the program so that milk and dairy products are given to charitable organizations. Donations are distributed to the needy by the Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons throughout Quebec.

1992



1989



1991



1991



1988



Devant l'adversité: la solidarité

Avec la négociation de l'Accord de libre-échange canado-américain (ALÉ) et le cycle de l'Uruguay des négociations de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) apparaissent les enjeux de la mondialisation des marchés. Les producteurs répondent à l'appel de la Fédération et se mobilisent pour défendre la gestion de l'offre. Par ailleurs, à l'issue de difficiles débats internes, ils adoptent des propositions pour la fusion graduelle des pools et des quotas de lait de consommation et de transformation, ce qui renforce leur unité dans la mise en marché. C'est aussi au cours de cette période que la première convention provinciale de transport du lait est finalement conclue, permettant la rationalisation des routes de ramassage du lait et la péréquation des coûts de transport entre tous les producteurs.

- 1988 – Le Canada et les États-Unis signent l'ALÉ, mais, à la demande des producteurs, les productions sous gestion de l'offre sont protégées.
- 1989 et 1992 – Onze mille producteurs québécois et ontariens, en 1989, et 40 000 de tout le Canada, en février 1992, se mobilisent à Ottawa contre la libéralisation complète du commerce agricole mondial.
- 1991 – La première convention provinciale de transport du lait entre en vigueur en février après cinq ans de négociations.
- 1991 – En octobre, les producteurs de lait entérinent par une forte majorité les propositions du groupe de médiation, qui mèneront au partage de tous les marchés entre tous les producteurs québécois en 1996.

IN THE FACE OF ADVERSITY: SOLIDARITY

With the negotiation of the Canada-United States Free Trade Agreement (FTA) and the Uruguay Round of the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT), market globalization issues emerge. Producers respond to the Federation's call to mobilize to defend supply management. After difficult internal debates, they adopt resolutions to gradually merge the fluid and industrial milk pools and quotas. This strengthens their unity in marketing. Also during this period, the first provincial milk transportation agreement is finally concluded, allowing streamlining of milk pickup routes and pooling of transportation costs among all producers.

- 1988 – Canada and the United States sign the FTA but, at the producers' request, commodities under supply management are protected.
- 1989 and 1992 – Eleven thousand Quebec and Ontario producers in 1989 and 40,000 across Canada in February 1992 mobilize in Ottawa against complete liberalization of world agricultural trade.
- 1991 – The first provincial milk transportation agreement comes into force in February after five years of negotiations.
- 1991 – In October, dairy producers, by a strong majority, ratify the mediation group's proposals, which will lead to sharing all markets among all Quebec producers in 1996.

Contrôle de la qualité

La section contrôle de la qualité de la Direction gestion du lait veille à l'application des normes prévues par les Conventions de mise en marché du lait et à l'amélioration de la qualité du lait livré par les producteurs laitiers.

Bactéries totales

Sur le plan du comptage des bactéries totales (BT), le pourcentage de lait contenant 50 000 BT par millilitre et moins mis en marché au cours de l'année s'est élevé à 96,12 %, un niveau légèrement supérieur à celui de l'année précédente, qui était de 95,70 %. La moyenne pondérée de bactéries totales dans le lait est passée de 13 138 BT par millilitre en 2006 à 11 819 BT par millilitre en 2007.

Pour 2007, l'analyse des données en bactéries totales ne prend en compte que les résultats de la période comprise entre janvier et juillet. Cette situation exceptionnelle résulte de la décision de la Direction des laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) de suspendre en novembre, et ce, rétroactivement au mois d'août, la transmission des comptages bactériens à la Fédération. Cela a permis au MAPAQ de valider des solutions aux problèmes de conservation et de transport des échantillons prélevés pour l'évaluation de la qualité du lait, survenus à la suite de l'introduction de la nouvelle méthode d'échantillonnage et de l'utilisation de nouveaux contenants. Les producteurs ayant reçu une pénalité relative à des résultats hors norme ont été remboursés.

Cellules somatiques

Le pourcentage de lait conforme à la norme de comptage des cellules somatiques (CS) est passé de 95,84 % en 2006 à 96,13 % en 2007. La moyenne pondérée annuelle de cellules somatiques dans le lait est passée de 249 624 CS par millilitre en 2006 à 254 781 CS par millilitre en 2007.

Prime à la qualité

La moyenne provinciale des cellules somatiques a été de 255 073 CS par millilitre pour la période de décembre 2006 à novembre 2007. La prime à la qualité ne pourra pas être versée aux producteurs au cours de la période de février 2008 à janvier 2009 puisque la moyenne québécoise n'a pas été égale ou inférieure à 250 000 CS par millilitre.

Suspension de la collecte

En 2007, 80 producteurs ont vu la collecte de leur lait suspendue, certains plus d'une fois, pour un total provincial de 140 suspensions. Ces producteurs avaient cumulé quatre pénalités concernant les cellules somatiques sur une période de 12 mois ou, dans le cas des bactéries totales, quatre pénalités ou six résultats hors norme sur une période de 12 mois.

Protocole d'intervention

L'entente conclue en 2006 entre la Fédération des producteurs de lait du Québec et Valacta a été reconduite en 2007. Ce renouvellement a permis de maintenir le réseau de neuf techniciens spécialisés en qualité du lait qui sont venus en aide aux producteurs non sociétaires ayant des difficultés avec la qualité du lait de leur ferme.

Programme Lait canadien de qualité

L'implantation du programme Lait canadien de qualité (LCQ) s'est poursuivie en 2007. Les producteurs devront avoir franchi plusieurs étapes pour obtenir leur certification, obligatoire à compter du 31 juillet 2012. Une des exigences est l'installation d'un thermographe pour assurer un contrôle efficace de la température du lait et de l'eau de lavage des équipements, lequel contrôle est imposé par le programme LCQ. La Fédération a fait la promotion du programme et des aides financières disponibles, dont la subvention de 750 dollars du Programme canadien de

salubrité et de qualité des aliments pour l'achat d'un thermographe. La Fédération a conclu avec la compagnie DairyCheq inc., à l'été 2007, un achat de groupe de thermographes MilkGarde FD. Quelque 3 000 producteurs s'en sont prévalus. Au 31 décembre, cinq thermographes différents avaient été approuvés LCQ par Les Producteurs laitiers du Canada (PLC).

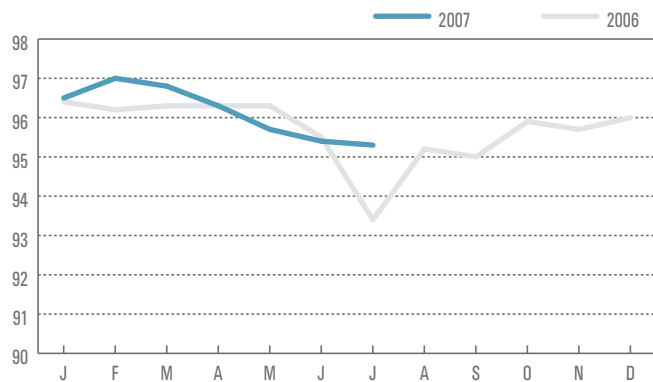
La formation des producteurs, dans le cadre du programme LCQ, a été confiée aux neuf techniciens à la qualité du lait de Valacta. Au printemps et à l'automne, ils ont animé 319 formations qui ont été suivies par près de 5100 producteurs. En septembre, les techniciens ont reçu des PLC la formation d'agent valideur du programme LCQ. Enfin 21 techniciens en production laitière de Valacta ont été formés pour aider les producteurs à rédiger leurs procédures normalisées d'opération et leurs plans de mesures correctives à partir de 2008.

Le conseil d'administration de la Fédération a décidé que des primes seront offertes, à compter du 1^{er} janvier 2009, aux producteurs qui auront terminé avec succès certaines étapes du programme LCQ.

Sédiments dans le lait

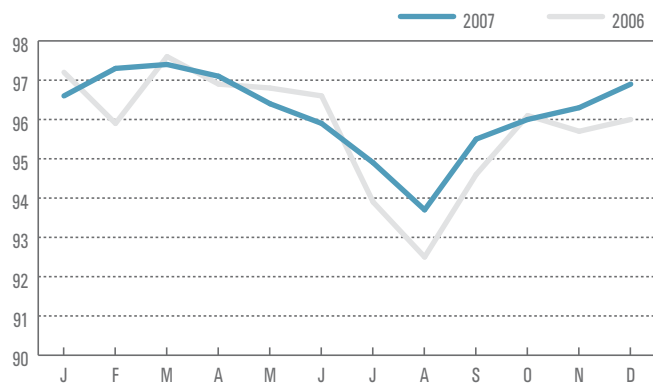
Conformément aux dispositions des Conventions de mise en marché du lait, un comité formé de représentants de la Fédération, des transformateurs et du MAPAQ a poursuivi ses travaux afin d'établir un protocole visant à contrôler la présence de sédiments dans le lait des producteurs. Ce protocole sera soumis au comité des signataires en 2008.

LAIT CONFORME À LA NORME – BACTÉRIES TOTALES * MILK CONFORMING TO STANDARD – TOTAL BACTERIA*



* Pour 2007, seuls les résultats en bactéries totales pour la période comprise entre janvier et juillet sont disponibles à la suite de la suspension, par le MAPAQ, de la transmission des comptages bactériens à la Fédération à partir du mois d'août. * For 2007, total bacterial results are available only for the January-July period, since MAPAQ suspended transmission of bacterial count data to the Federation since August.

LAIT CONFORME À LA NORME – CELLULES SOMATIQUES MILK CONFORMING TO STANDARD – SOMATIC CELL COUNT



Quality Control

The Quality Control Section of the Milk Management Department is responsible for the application of standards set out in the Milk Marketing Agreements and for improving the quality of milk delivered by dairy producers.

TOTAL BACTERIA

With regard to total bacterial (TB) counts, 96.12 per cent of milk marketed in 2007 contained 50,000 TB or less per millilitre, a percentage slightly higher than last year's value of 95.70 per cent. The weighted average total bacteria in milk dropped from 13,138 TB per millilitre in 2006 to 11,819 TB per millilitre in 2007.

For 2007, the analysis of total bacteria data includes only the results of the January-July period. This exceptional situation arises from the decision of the Direction des laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires of the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) to suspend in November, retroactively to August, the transmission of bacterial count data to the Federation. This enabled MAPAQ to validate solutions to the problems of preserving and transporting samples for milk-quality testing, which occurred following the introduction of a new sampling method and new containers. Producers who were assessed fines for non-regulatory results were reimbursed.

SOMATIC CELLS

The percentage of milk conforming to the somatic cell (SC) count standard increased from 95.84 per cent in 2006 to 96.13 per cent in 2007. The annual weighted average somatic cell count rose from 249,624 SC per millilitre in 2006 to 254,781 SC per millilitre in 2007.

QUALITY PREMIUM

The provincial average somatic cell count was 255,073 SC per millilitre for the period from December 2006 to November 2007. As a result, the premium cannot be paid to producers for the period from February 2008 to January 2009, because the provincial average somatic cell count was not 250,000 or less per millilitre.

SUSPENSION OF PICKUP

In 2007, milk pickup was suspended from 80 producers, some of them more than once, for a provincial total of 140 suspensions. These producers had accumulated four penalties for somatic cell counts over a 12-month period or, in the case of total bacterial counts, four penalties or six non-regulatory results over a 12-month period.

INTERVENTION PROTOCOL

The agreement signed in February 2006 by the Fédération des producteurs du lait du Québec and Valacta was renewed in 2007. The renewal made it possible to maintain the network of nine milk quality technicians to assist non-cooperative producers with milk quality problems.

CANADIAN QUALITY MILK PROGRAM

Implementation of the Canadian Quality Milk Program (CQM) continued in 2007. Producers must complete several phases of this program to obtain their certification, compulsory as of July 31, 2012. The installation of a time-temperature recorder is required to ensure effective control of milk temperatures as well as equipment wash temperatures. Control of these functions is mandatory under the CQM program. The Federation promoted the program and the financial assistance available, including the \$750 grant offered under the Canadian Food Safety and Quality Program for the purchase of a time-temperature recorder. In summer 2007, the Federation concluded an agreement with DairyCheq Inc. for a group purchase of MilkGuard FD time-temperature recorders. Some 3,000 producers participated in the group purchase. As of December 31, five different time-temperature recorders had received CQM approval from Dairy Farmers of Canada (DFC).

Producer training, under the CQM program, was entrusted to the nine milk quality technicians from Valacta. In spring and fall 2007, they conducted 319 training sessions attended by 5,100 producers. In September, the technicians followed the CQM Validator Training Course given by DFC. Finally, 21 Valacta milk production technicians were trained to help producers to write up their standard operating procedures and corrective action plans starting in 2008.

The Federation's Board of Directors decided that, effective January 1, 2009, premiums will be available to producers who will have successfully completed certain phases of the CQM program.

SEDIMENTS IN MILK

A committee set up under the Milk Marketing Agreements, including representatives from the Federation, processors and the MAPAQ, continued work on the development of a protocol designed to control sediments in milk shipped by producers. This protocol will be submitted to the Committee of Signatories in 2008.

QUALITÉ DU LAIT LIVRÉ PAR STRATES
STRATIFICATION OF QUALITY OF MILK

	Résultat d'analyse <i>Analysis results</i>	2007 % volume <i>% volume</i>	2006 % volume <i>% volume</i>	2007 % analyses <i>% analyses</i>	2006 % analyses <i>% analyses</i>
Bactéries totales - <i>Total bacteria count</i>	1 - 10 000/ml	75,12	72,15	76,31	73,27
	10 001 - 25 000/ml	16,22	17,50	15,56	16,99
	25 001 - 50 000/ml	4,78	6,05	4,51	5,70
	plus de/more than 50 000/ml	3,88	4,30	3,62	4,04
Cellules somatiques - <i>Somatic cell count</i>	1 - 100 000/ml	5,07	7,51	6,17	8,53
	100 001 - 200 000/ml	31,97	32,73	31,34	31,73
	200 001 - 300 000/ml	33,74	31,61	31,64	29,51
	300 001 - 400 000/ml	18,19	16,98	17,83	16,92
	400 001 - 500 000/ml	7,16	7,01	7,77	7,64
	plus de/more than 500 000/ml	3,87	4,16	5,25	5,67

MOYENNE DES RÉSULTATS D'ANALYSE
AVERAGE ANALYSIS RESULTS

	2007 pondérée <i>Weighted results</i>	2006 pondérée <i>Weighted results</i>
Bactéries totales/ml <i>Total bacteria count/ml</i>	11 819	13 138
Cellules somatiques/ml <i>Somatic cell count/ml</i>	254 781	249 624

EXIGENCES QUALITATIVES - 2007
QUALITY REQUIREMENTS - 2007

Type d'analyse <i>Analysis</i>	Norme <i>Standard</i>
Bactéries totales <i>Total bacteria count</i>	50 000/ml - Avis préventif à 25 000/ml <i>50,000/ml - Notice at 25,000/ml</i>
Bactéries après pasteurisation <i>Bacteria after pasteurization</i>	7 000/ml
Cellules somatiques <i>Somatic cell count</i>	500 000/ml - Avis préventif à 400 000/ml <i>500,000 ml - Notice at 400,000/ml</i>
Adulteration par les antibiotiques <i>Adulteration by antibiotics</i>	Négatif à l'analyse <i>Negative</i>
Adulteration par l'eau <i>Adulteration by water</i>	Point de congélation n'excède pas -0,525°H <i>Freezing point with limit of -0.525°H</i>
Adulteration par les antiseptiques <i>Adulteration by antiseptics</i>	Négatif à l'analyse <i>Negative</i>
Sédiments <i>Sediments</i>	Pas plus de 2,0 mg par 452,8 ml de lait <i>No more than 2.0 mg per 452.8 ml of milk</i>
Odeur <i>Smell</i>	Aucune mauvaise odeur <i>No bad smell</i>
Température <i>Temperature</i>	4°C maximum
Saveur <i>Taste</i>	Aucune mauvaise saveur <i>No bad taste</i>
Falsification (modification frauduleuse de la composition ou de la qualité du lait cru) <i>Falsification (fraudulent alteration of composition or quality of raw milk)</i>	Aucune falsification permise <i>No falsification allowed</i>

Contrôle du volume et de la composition

La section contrôle du volume et de la composition de la Direction gestion du lait a la responsabilité de s'assurer que les analyses de composition et la mesure des volumes sont conformes au lait livré par les producteurs et au lait payé par les usines.

Le personnel effectue, entre autres choses, des visites régulières des usines pour inspecter les compteurs et les échantillonneurs automatiques. Au cours de l'année, il a aussi collaboré à trois reprises à la formation de nouveaux essayeurs à l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe. Au total, 33 essayeurs ont ainsi été formés.

Un peu plus de 220 vérifications du calibrage des bassins refroidisseurs ont été faites sur plusieurs circuits de ramassage. À la suite de ces vérifications, 40 bassins refroidisseurs ont nécessité un ajustement. En collaboration avec les transporteurs de lait, le personnel de la section a travaillé à réduire le pourcentage d'écart entre le volume mesuré à la ferme et le volume reçu, tel qu'il est mesuré par le compteur à l'usine. Cet écart a été de 0,26 % en 2007, comme en 2006.

De plus, les employés collaborent avec le personnel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), chargé de valider les résultats du laboratoire d'analyse de la composition du lait de Valacta. Le nombre de demandes de révision des résultats des composants en 2007 s'est élevé à 14 par rapport à 10 en 2006. Plusieurs vérifications et enquêtes ont été effectuées par les enquêteurs de la Fédération, ou conjointement avec le MAPAQ, dans des fermes et dans des usines qui contrevenaient au Règlement sur les quotas des producteurs de lait. Les fautifs ont reçu des amendes pour les infractions commises. Depuis le début de 2007, à la suite de modifications au règlement, le montant perçu pour les amendes a augmenté.

Dans une proportion de 96 %, le lait livré par les producteurs a été mesuré à l'usine par un compteur approuvé et 95 % de tout le lait livré a été échantillonné à l'aide d'un échantillonneur approuvé pour les besoins de la facturation du lait. Ces pourcentages étaient de 94 % en 2006.

La teneur du lait en matière grasse a augmenté de 0,015 kilogramme par hectolitre en 2007. Pour le lactose, la teneur a diminué de près de 0,01 kilogramme par hectolitre. La teneur du lait en protéine est demeurée pratiquement la même en 2007. Au total, on a donc assisté à une augmentation de 0,005 kilogramme par hectolitre de la teneur en solides totaux.

Volume and Composition Control

The Volume and Composition Control Section of the Milk Management Department is responsible for ensuring that the composition tests and volume measurements are in conformity with the milk shipped by producers and paid for by the plants.

Staff members also make regular visits to the plants to inspect the meters and automatic samplers. During the year, they also participated on three occasions in training new milk graders at the Institut de technologie agroalimentaires de Saint-Hyacinthe. A total of 33 new milk graders received this training.

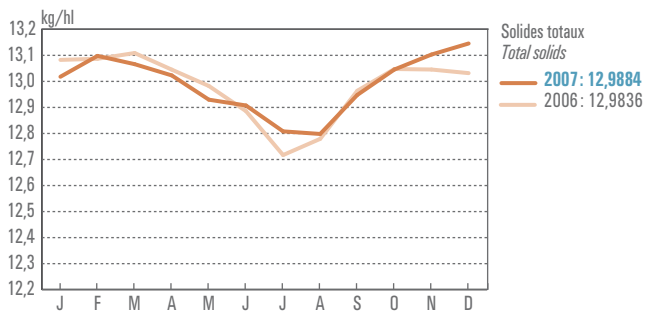
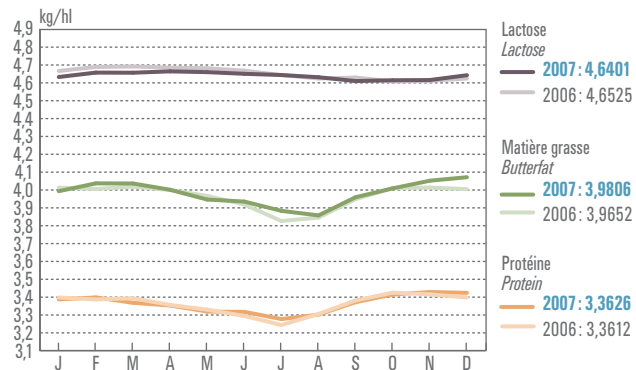
Over 220 calibration checks were conducted during the year on farm bulk tanks on several pickup routes. Following these checks, 40 bulk tanks required adjustment. In cooperation with milk transporters, staff members worked to reduce the percentage difference between the volume measured at the farm and the volume received at the plant, as measured by the plant meter. This gap stood at 0.26 per cent in 2007, the same as in 2006.

In addition, the Federation cooperated with the staff of the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) who are responsible for validating the results of milk composition tests performed by the Valacta test laboratory. There were 14 requests for a review of test results in 2007, compared with 10 in 2006. A number of inspections and investigations were conducted, either by the Federation's inspectors, or jointly with MAPAQ, of farms and plants contravening the Règlement sur les quotas des producteurs de lait (By-law respecting quotas for milk producers). Offenders were fined for the infractions. Following amendments to the By-law, the amount collected for fines increased beginning in early 2007.

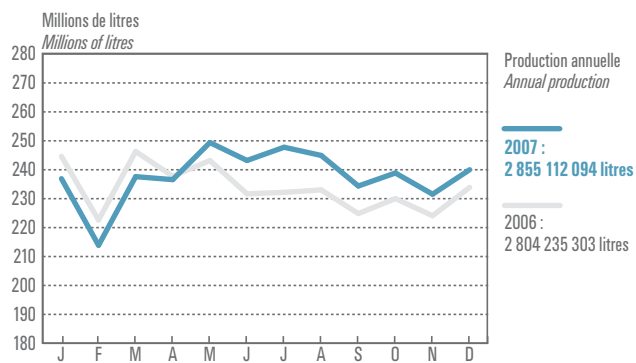
In 2007, 96 per cent of milk delivered by producers was measured at the plant by an approved meter and 95 per cent of all milk delivered was processed by an approved sampler for milk-billing purposes. In 2006, these percentages stood at 94 per cent.

The butterfat content of milk increased by 0.015 kilogram per hectolitre in 2007. As for lactose, the level dropped by nearly 0.01 kilogram per hectolitre. The protein content of milk remained nearly the same as in 2007. Lastly, the total solids content increased by 0.005 kilogram per hectolitre.

TENEUR MENSUELLE – MOYENNE PONDÉRÉE MONTHLY TEST – WEIGHTED AVERAGE



VOLUME DE LAIT PRODUIT MENSUELLEMENT MONTHLY MILK PRODUCTION VOLUME



POURCENTAGE DU VOLUME MESURÉ PAR UN COMPTEUR APPROUVÉ ET ÉCHANTILLONNÉ PAR UN ÉCHANTILLONNEUR APPROUVÉ PERCENTAGE OF VOLUME MEASURED BY AN APPROVED METER AND SAMPLED BY AN APPROVED SAMPLER

Volume Volume

96 % du volume de lait reçu par les usines a été mesuré par un compteur approuvé.
96% of the milk volume received by the plants was measured by an approved meter.

Composition du lait (matière grasse, protéine, lactose et autres solides) Milk composition (butterfat, protein, lactose and other solids)

95 % du lait a été échantillonné à l'usine, pour le paiement, à l'aide d'un échantillonneur approuvé.
95% of the milk volume was sampled at the plant for payment purposes, using an approved sampler.

Finances et administration

La Direction finances et administration a la responsabilité de produire l'information financière des différents fonds de la Fédération et des syndicats régionaux. Elle assume également les opérations financières reliées à la confection de la paie des producteurs, au paiement des frais de transport ainsi qu'à la facturation aux usines. La direction fournit de plus un soutien administratif et des conseils financiers aux dirigeants en ce qui concerne le fonctionnement de l'organisation et le développement des dossiers connexes.

La lecture des résultats du Fonds d'administration révèle un excédent des produits sur les charges malgré l'augmentation de la contribution à l'Union des producteurs agricoles. Cette situation est principalement imputable aux revenus de prélèvements, qui sont nettement supérieurs à ceux de 2006, et ce, en raison du niveau de production atteint en 2007. Il est à noter qu'une part importante du financement de la Fédération provient des revenus d'intérêts et permet l'équilibre entre les produits et les charges.

Les revenus de prélèvement du Fonds de publicité et promotion reflètent l'impact de la hausse du prélevé de 4 ¢ l'hectolitre le 1^{er} février 2007. Cette augmentation est la dernière d'une série d'augmentations du prélevé découlant d'un accord entre les provinces signataires de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (P5) concernant la hausse du prix cible du lait de la classe 1. Le prélevé s'élève maintenant à 0,1002 \$ le kilogramme de solides totaux, l'équivalent de 1,30 \$ l'hectolitre.

Les montants des retenues du fonds Programmes-qualité du lait sont en baisse, principalement en raison de l'absence des données en bactéries totales pour la période d'août à décembre 2007. De plus, les résultats financiers informent sur le coût des activités dans le cadre du programme Lait canadien de qualité (LCQ), dont principalement les coûts de la formation suivie par près de 5 100 producteurs. La direction s'occupe de la gestion financière des différents aspects entourant

l'implantation du programme LCQ, qu'il s'agisse de l'achat de groupe de thermographes, du financement des cours de formation ou de la production des rapports financiers à l'instance nationale responsable de verser les subventions de ce programme.

Les recettes des ventes de lait du Fonds du pool ont atteint près de 2,115 milliards de dollars, soit une hausse de plus de 131 millions de dollars comparativement à 2006. Outre l'ajustement des prix en classes régulières au 1^{er} février, l'augmentation du volume des ventes, combinée à un raffermissement important du prix des composants en classes spéciales, explique également cette hausse. Notons que des rabais totalisant 3,3 millions de dollars ont été accordés en 2007 dans le cadre d'un programme de promotion des laits chocolaté, aromatisé et frappé, mis en place par les provinces signataires de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (P5).

La réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas a augmenté de 12,8 millions de dollars, puisque les quantités de quota acheté par les producteurs ont été supérieures aux quantités de quota vendu. Notons que la direction s'est vu confier, en 2007, la gestion des nantissements de quotas.

Le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait sert à supporter le coût des activités liées à certains dossiers syndicaux, dont celui de G05 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre. En 2007, un autre dossier syndical important a été celui des importations d'ingrédients laitiers et des normes de composition des fromages. Les résultats de ce fonds sont présentés à huis clos aux délégués lors de l'assemblée générale annuelle.

FINANCEMENT DES ACTIVITÉS – 2007
FINANCING OF OPERATIONS – 2007

	Janvier <i>January</i>	Février à juillet <i>February to July</i>	Août à décembre <i>August to December</i>
	\$ /kg de ST * - \$ /kg of TS *		
Administration du plan conjoint et fonds de défense <i>Administration of the Joint Plan and Defence Fund</i>	0,02612	0,02612	0,02571
Contribution à l'UPA <i>Contribution to the UPA</i>	0,00878	0,00878	0,00919
Total partiel <i>Subtotal</i>	0,03490	0,03490	0,03490
Publicité et promotion <i>Advertising and promotion</i>	0,09720	0,10020	0,10020
Fonds de développement <i>Development program</i>	0,00080	0,00080	0,00080
Total	0,13290	0,13590	0,13590

* Solides totaux • *Total solids*

PAIEMENT INTRAQUOTA AUX PRODUCTEURS – 2007
IN-QUOTA PAYMENTS TO PRODUCERS – 2007

Mois <i>Month</i>	Prix du lait <i>Milk price</i>				Prime solides non gras ⁽¹⁾ <i>Solids non-fat premium⁽¹⁾</i>		
	Matière grasse <i>Butterfat</i>	Protéine <i>Protein</i>	Lactose et autres solides <i>Lactose and other solids</i>	Valeur d'un hl de référence ⁽²⁾ <i>Value of reference hl⁽²⁾</i>	Protéine <i>Protein</i>	Lactose et autres solides <i>Lactose and other solids</i>	Valeur d'un hl de référence ⁽²⁾ <i>Value of reference hl⁽²⁾</i>
	\$/kg	\$/kg	\$/kg	\$/hl	\$/kg	\$/kg	\$/hl
Janvier - <i>January</i>	9,5583	7,4428	1,5690	67,17	0,1284	0,0209	0,53
Février - <i>February</i>	9,6311	7,7851	1,6186	68,81	0,0836	0,0125	0,34
Mars - <i>March</i>	9,4140	7,9903	1,6351	68,78	0,0637	0,0112	0,27
Avril - <i>April</i>	9,4769	8,1326	1,6466	69,53	0,1147	0,0147	0,45
Mai - <i>May</i>	9,4973	7,8480	1,5896	68,36	0,1928	0,0303	0,79
Juin - <i>June</i>	9,4420	8,0482	1,6208	68,98	0,2440	0,0372	0,99
Juillet - <i>July</i>	9,4627	7,7512	1,5600	67,76	0,3709	0,0491	1,47
Août - <i>August</i>	9,7482	8,1603	1,6347	70,52	0,6396	0,0982	2,61
Septembre - <i>September</i>	9,4030	8,7760	1,7675	72,01	0,1913	0,0283	0,77
Octobre - <i>October</i>	9,5014	8,3929	1,7303	70,93	0,1085	0,0158	0,44
Novembre - <i>November</i>	9,5412	8,4440	1,7448	71,31	0,0580	0,0086	0,23
Décembre - <i>December</i>	9,4180	8,1506	1,6896	69,62	0,0420	0,0073	0,18
Prix moyen annuel 2007 <i>Average annual price 2007</i>	9,5066	8,0782	1,6499	69,48	0,1525	0,0230	0,62
Prix moyen annuel 2006 <i>Average annual price 2006</i>	9,4631	7,4489	1,5524	66,75	0,2014	0,0310	0,82

(1) Depuis le 1^{er} août 2006, les sommes d'argent non payées aux producteurs qui dépassent le ratio mensuel maximal solides non gras/gras (SNG/G) de 2,33 sont versées uniquement aux producteurs dont le ratio SNG/G est de 2,25 ou moins. • *Since August 1, 2006, money not paid to producers who exceed the maximum monthly solid non fat/butterfat (SNF/BF) ratio of 2.33 is paid only to those producers whose SNF/BF ratio is 2.25 or less.*

(2) Composition du lait servant à déterminer la valeur d'un hectolitre de référence. • *Milk composition used to determine the value of a reference hectolitre.*
 Matière grasse-Butterfat: 3,60 kg/hl Protéine-Protein: 3,20 kg/hl Lactose et autres solides-Lactose and other solids: 5,70 kg/hl

Finance and Administration

The Finance and Administration Department is responsible for producing financial information for the various Federation and Regional Syndicate Funds. It also handles all financial functions involved in preparing producer pay cheques, transportation cost payments and plant billings. The Department also provides administrative support and financial advice to the Federation's officers with respect to the organization's operations and the development of related issues.

The financial statements for the General Operating Fund show an excess of revenues over expenditures despite an increase in the contribution to the Union des producteurs agricoles. This is mainly due to a significant increase in levy revenues over 2006, attributable to the level of production reached in 2007. It should be noted that a large part of the Federation's funding comes from interest revenue, which helps balance revenues and expenses.

The levy revenues in the Advertising and Promotion Fund reflect the impact of the 4¢ per hectolitre levy increase on February 1, 2007. This hike is the last of a series of levy increases which were part of an agreement between the P5 All-Milk Pooling Agreement signatory provinces concerning the target price increase for Class 1 milk. The levy is now \$0.1002 per kilogram of total solids, or the equivalent of \$1.30 per hectolitre.

Quality penalty revenues in the milk quality programs Fund declined, mainly due to lack of data on total bacteria for the period from August to December 2007. The Fund statements also show information on the cost of activities under the Canadian Quality Milk Program (CQM), including the cost of training courses taken by some 5,100 producers. The Department manages the various financial aspects of the CQM program, such as group purchasing of time-temperature recorders, financing of training sessions, or production of financial reports for the national organization in charge of paying out grants under this program.

The results of the Pool Fund show that milk sales totaled close to \$2.115 billion, an increase of more than \$131 million over 2006. In addition to the price adjustment for milk in regular classes on February 1, this increase is also explained by the rise in the volume of sales, coupled with significant strengthening of the price of components in special classes. Rebates totaling \$3.3 million were granted in 2007 under the special promotion program for chocolate and flavoured milks and shakes implemented by the P5 All-Milk Pooling Agreement provinces.

The adjustment reserve for the Centralized Quota Sales System rose by \$12.8 million, since the quota quantities purchased by producers exceeded the quantities sold. In 2007, the Department was also given responsibility for the management of quota pledged as security.

Finally, the Fund for the defence of the economic interests of dairy producers covers the costs of activities related to certain union issues, including the GO5 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management. Another important union file in 2007 concerned milk ingredient imports and cheese compositional standards. The results of this Fund are presented to delegates in private during the Annual General Meeting.

Plus déterminés et visionnaires que jamais

À la conclusion du cycle de l'Uruguay, qui crée l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Canada perd le droit de protéger ses marchés sous gestion de l'offre par des quotas à l'importation. Les producteurs réagissent en renforçant leur solidarité par un plus grand partage des marchés et des revenus au sein de nouvelles ententes nationales. De nouvelles conventions mettent fin à l'approvisionnement prioritaire en cascade afin de préserver les dernières usines beurrières du Québec. Mais la Fédération insiste pour mettre en place des réserves de croissance pour les nouvelles entreprises afin de favoriser le dynamisme du marché. Ces mesures permettront le développement des fabriques artisanales. Le processus de fusion des pools et des quotas est parachevé comme prévu, avec succès. Enfin, déterminés à ne pas laisser Québec déréglementer la coloration de la margarine, les producteurs gagnent la bataille pour protéger la couleur naturelle du beurre.

- **1995** – Les nouveaux accords de l'OMC, signés en 1994, entrent en vigueur. Deux nouvelles ententes de mise en commun sont conclues au niveau canadien, une qui prévoit le partage de tous les marchés et la péréquation de tous les revenus des provinces de l'Est et l'autre qui partage les revenus des classes spéciales entre tous les signataires du plan national.
- **1996** – La fusion des pools et des quotas se réalise comme prévu. À compter du mois d'août, tous les producteurs de lait du Québec reçoivent le même prix moyen pour les composants de leur lait. Un quota unique est émis en kilogrammes/jour de matière grasse.
- **1997** – Une nouvelle lutte pour empêcher la coloration de la margarine d'une couleur imitant celle du beurre s'amorce en janvier, à la suite du dépôt d'un avis de modification réglementaire. La Fédération forme une large coalition et mobilise les producteurs et leurs alliés. La réglementation sera finalement maintenue.

MORE DETERMINED AND VISIONARY THAN EVER

At the conclusion of the Uruguay Round, signed in 1994, which created the World Trade Organization (WTO), Canada loses the right to protect its supply-managed markets by import quotas. Producers react by strengthening their solidarity through greater sharing of markets and revenues under new national agreements. New accords put an end to cascading priority supply in order to preserve Quebec's last remaining butter plants. But the Federation insists on establishing growth reserves for new businesses to foster a dynamic market. These measures allowed for the development of artisanal plants. The process of merging pools and quotas is carried out as planned, successfully. Finally, determined not to let Quebec deregulate the colour of margarine, producers win the battle to protect the natural colour of butter.

- **1995** – The new WTO accords come into force. Two new pooling agreements are concluded at the Canadian level, one providing for the sharing of all markets and pooling of all revenues in the Eastern provinces, and the other sharing the revenues from special classes among all the signatories of the National Plan.
- **1996** – The pools and quotas are merged as planned. Beginning in August, all Quebec dairy producers receive the same average price for components in milk. A single quota is issued in kilograms per day of butterfat.
- **1997** – A new struggle to prevent the colouring of margarine to imitate the colour of butter begins in January, after a notice of regulatory amendment is tabled. The Federation forms a broad coalition and mobilizes the producers and their allies. Ultimately, the regulations will be maintained.

1997



1994



1997



1997



▼
Claude Rivard, président, 1988-1998
Claude Rivard, chairman, 1987-1998



Recherche économique

La Direction recherche économique conseille les dirigeants de la Fédération des producteurs de lait du Québec sur les politiques et les dossiers reliés à l'industrie laitière. Elle accomplit ce mandat par la réalisation d'études, d'analyses et de textes de vulgarisation pour guider les différentes instances et directions de l'organisation. La direction représente la Fédération à de nombreux comités provinciaux et nationaux.

Commerce international

L'année 2007 n'a pas été plus fertile en résultats concrets que l'année précédente. Les travaux techniques ainsi que les négociations formelles et informelles se sont continués tout au long de l'année et des représentants de GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre sont régulièrement allés à Genève pour suivre les discussions sur place. L'année s'est terminée sans que soit déposée une nouvelle version du texte sur les modalités. Ce document devait servir à relancer les négociations. Le niveau d'exception pour les produits sensibles, catégorie qui inclurait les productions canadiennes de lait, d'œufs et de volailles, est encore loin de faire l'unanimité et demeure un enjeu critique pour la sauvegarde d'une gestion de l'offre efficace au Canada.

Enfin, le groupe AGÉCO a rendu publique, à l'assemblée générale spéciale de la Fédération de novembre 2007, une étude sur les impacts de la mondialisation. Ce travail documenté porte sur quatre cas concrets de déréglementation et d'ouverture des frontières. Il s'agit du café, du cacao, du marché de la volaille au Sénégal et de celui du maïs au Mexique. Dans tous les cas, les faits démontrent que cette libéralisation du commerce agricole n'a profité ni aux agriculteurs ni aux consommateurs.

Ententes de mise en commun et dossiers nationaux

Au niveau national, la direction collabore étroitement avec la Direction principale aux opérations et partenariat externe

au suivi et à l'avancement des ententes de mise en commun ainsi qu'à la gestion du Plan national de commercialisation du lait (PN). En ce qui concerne l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (P5), la direction a collaboré avec ses homologues des autres provinces signataires de P5 à l'organisation du deuxième forum annuel des producteurs de P5, qui s'est tenu en Ontario. Les participants ont clairement indiqué à leurs représentants qu'ils souhaitaient les voir travailler plus concrètement à l'harmonisation des politiques et services touchant les producteurs. Pour ce qui est du PN, une nouvelle entente a été conclue pour maintenir des cibles de contrôle du ratio solides non gras/gras. Cette politique constitue un des moyens permettant de limiter les surplus structurels au Canada.

Le suivi du dossier des importations de protéines laitières a continué d'occuper une place importante dans les travaux que la direction a menés en collaboration avec Les Producteurs laitiers du Canada. Une nouvelle réglementation a été adoptée à la fin de 2007 et entrera en vigueur en décembre 2008.

Enfin, certains travaux exploratoires ont été amorcés fin 2007 afin de voir s'il y aurait des options intéressantes pour redynamiser le marché de la crème glacée. Depuis quelques années, ce secteur sollicite de moins en moins d'approvisionnement en lait au Canada. Les travaux se poursuivront en 2008.

Dossiers provinciaux

Sur la scène provinciale, la direction prépare mensuellement diverses statistiques et analyses pour le suivi des politiques et des activités de la Fédération. Mentionnons l'évolution du prix du lait et de ses variations mensuelles, les mesures de contrôle de la production de solides non gras et le suivi régulier de la production totale pour aviser le conseil d'administration de la Fédération en vue d'une gestion attentive de l'émission des quotas à la ferme. La

direction collabore aux différentes négociations reliées aux opérations, que ce soit pour la mise en marché ou le transport du lait.

Comme chaque année, la direction a participé en décembre aux audiences de la Régie des marchés agricoles et agroalimentaires du Québec (RMAAQ) portant sur la révision du prix de détail du lait de consommation. Dans sa décision, la RMAAQ a instauré une nouvelle formule de référence pour l'ajustement des coûts autres que ceux du lait, basée sur trois indices économiques: 30 % selon l'indice des prix à la consommation, 30 % selon le revenu personnel disponible et 40 % selon l'indice des prix de l'industrie pour les produits laitiers. Cette formule n'est pas sans rappeler celle qui a été négociée il y a deux ans entre producteurs et transformateurs pour l'établissement du prix de la classe 1 au niveau de P5.

Environnement

La direction assure le soutien et le fonctionnement du comité environnement de la Fédération, lequel fournit des avis au conseil d'administration sur les différentes politiques environnementales touchant le secteur laitier.

La direction participe à un comité de travail sur les rampes d'épandage, composé de représentants de la Fédération, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et de l'Union des producteurs agricoles (UPA) afin de mieux documenter la problématique et de trouver des solutions. Malgré certains progrès sur le plan politique, ce dossier n'était pas encore complètement réglé à la fin de 2007. Par ailleurs, le projet de suivi des amas au champ s'est poursuivi tout au long de 2007 et devrait se terminer en juin 2008. Ce projet est réalisé de concert avec la Fédération des producteurs de bovins et d'autres fédérations de productions animales. Cinq fermes laitières y participent.

Santé animale et traçabilité

Les travaux et discussions pour l'élaboration d'un programme de prévention de la paratuberculose au Québec ont continué d'avancer en 2007 et sa mise en œuvre a débuté en novembre. La direction continue de participer à divers comités qui travaillent sur la traçabilité des bovins laitiers, dont celui sur la révision de la boucle et celui sur le transport des animaux.

Recherche

L'implication de la Fédération en recherche et développement continue d'être assurée par la direction, notamment au comité de gestion de la Chaire d'analyse de la politique agricole et de la mise en marché collective de l'UPA, au conseil d'administration de Novalait inc. et à ses différents comités de gestion des projets.

Le projet Premium lait Innovation s'est poursuivi tout au long de 2007 et prendra fin en mars 2008. Ce projet de concertation pancanadien a pour objectif d'amener producteurs et transformateurs à s'entendre sur des cibles communes en matière de science et de technologie. Ces efforts de développement visent à ajouter de la valeur au lait et aux produits laitiers en répondant aux besoins de plus en plus variés et particuliers des consommateurs.

Fait à souligner, tous les membres de la direction collaborent régulièrement à la revue *Le producteur de lait québécois*, tant pour ce qui est des articles de fond que pour les chroniques portant sur les statistiques, l'évolution des marchés et la recherche. De plus, le personnel de la direction rencontre à l'occasion des groupes de producteurs et d'autres intervenants qui souhaitent mieux connaître la production et la mise en marché collective du lait.

Economic Studies

The Economics Studies Department advises Fédération des producteurs de lait du Québec officers on all policies and issues concerning the dairy industry. To fulfill this mandate, the Department must conduct studies and analyses and prepare documents to guide our organization's various policy development and operations groups. The Department also represents the Federation on various provincial and national committees.

INTERNATIONAL TRADE

With regard to international trade, 2007 was not any more successful in terms of concrete results than the previous year. Technical work, as well as official and unofficial talks continued throughout the year, and representatives of G05 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management made regular visits to Geneva to follow the discussions. The year ended without a new version of the modalities text. This document is to be used to relaunch the negotiations. The exception level for sensitive products, a category which would include Canadian milk, egg and poultry commodities, is still a long way from unanimity and remains a critical issue for the preservation of effective supply management in Canada.

Finally, the Agéco Group released a study at the Federation's Special General Meeting in November on the impacts of globalization. This well-researched study deals with four specific cases of deregulation and opening of borders: coffee, cocoa, poultry in Senegal and corn in Mexico. In all cases, the findings show that liberalization of agricultural trade has not benefited farmers or consumers.

POOLING AGREEMENTS AND NATIONAL ISSUES

At the national level, the Department works closely with the Operations and External Partnerships Department on monitoring and advancing the Pooling Agreements and on the management of the National Milk Marketing Plan (NP). With regard to the P5 All-Milk Pooling Agreement, the Department cooperated with its counterparts in the other P5 signatory provinces in organizing the second annual forum of P5 producers, held in Ontario. Participants clearly indicated that they wanted their representatives to work more specifically on harmonizing policies and services related to producers. In the area of the NP, a new agreement was reached to maintain targets to control solids non-fat to butterfat ratios. This policy is one way of limiting structural surpluses in Canada.

Monitoring of milk protein imports continued to account for a major part of the work, which the Department carried out in collaboration with the Dairy Farmers of Canada. New regulations were adopted in late 2007 and will become effective in December 2008.

Lastly, exploratory discussions began in late 2007 on effective options to revitalize the ice cream market. In the past few years, this sector has been requesting less and less Canadian milk. Work will continue in 2008.

PROVINCIAL ISSUES

At the provincial level, the Department prepares various monthly statistics and analyses as part of its follow up on the Federation's policies and activities. In particular, we should mention milk price and monthly market variation trends, solids non-fat production control measures, and regular tracking of total production to keep the Federation's Board of Directors well informed, and enable them to efficiently manage farm quota allocations. The Department also collaborates in the various negotiations related to operations, whether for marketing or for transportation of milk.

As it does every year, the Department participated in the December hearings of the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) on the review of the retail price of fluid milk. In its decision, the RMAAQ introduced a new adjustment formula for costs other than milk, based on three economic indicators: consumer price index, 30 per cent; personal disposable income, 30 per cent; industry price index for dairy products, 40 per cent. This formula is somewhat similar to the one negotiated two years ago between producers and processors for the price of Class 1 milk in the P5 provinces.

ENVIRONMENT

The Department provides support to, and ensures operation of, the Federation's Environment Committee, which advises the Board of Directors on the various environmental policies affecting the dairy sector.

The Department participated in a working committee on low-ramp equipment, composed of representatives from the Federation, the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, the Ministère du Développement durable et de l'Environnement et des parcs, and the Union des producteurs agricoles (UPA) in order to better document the problem and find solutions. Despite some progress on the political level, this issue was not fully resolved at the end of 2007. In another area, the monitoring project on manure heaps in fields continued throughout 2007 and should end in June 2008. This project is being carried out with the collaboration of the Fédération des producteurs de bovins du Québec and other animal production federations. Five dairy farms are participating in this project.

ANIMAL HEALTH AND TRACEABILITY

Work and discussions on the development of a Paratuberculosis prevention program continued to progress in 2007 and implementation of the program began in November. The Department continues to sit on various committees related to the dairy cattle traceability process, including the Ear Tag Review Committee and the Animal Transport Committee.

RESEARCH

The Federation's involvement in research and development is ensured through the Department's participation, in particular, on the Management Committee of the UPA Chair for the analysis of agricultural policy and the collective marketing system, on the Board of Directors of Novalait Inc., and on its various project management committees.

The Premium Milk Innovation project continued in 2007 and will end in March 2008. The purpose of this pan-Canadian collaborative project is to help producers and processors agree on common science and technology targets. These development efforts are designed to add value to milk and dairy products while meeting consumers' increasingly varied and specialized needs.

In addition, all members of the Department contribute regularly to *Le producteur de lait québécois* magazine. These contributions include feature articles and columns on statistics, market trends and research. The Department's staff also meets occasionally with producer groups and other stakeholders interested in learning more about dairy production and collective milk marketing.

RÉPARTITION RÉGIONALE DE LA PRODUCTION TOTALE ET DES PRODUCTEURS AU 31 DÉCEMBRE 2007
 PRODUCTION AND PRODUCERS, BY REGION, AS AT DECEMBER 31, 2007

Région <i>Region</i>	Production totale <i>Total production</i>		Producteurs <i>Producers</i>	
	Litres <i>Litres</i>	%	Nombre <i>Number</i>	%
01 - Estrie	284 503 348	9,96	575	8,43
02 - Côte-du-Sud	162 882 246	5,71	437	6,41
03 - Gaspésie-Les Îles	5 700 761	0,20	25	0,37
04 - Lanaudière	90 852 279	3,18	263	3,85
05 - Mauricie	122 195 767	4,28	325	4,76
06 - Outaouais-Laurentides	126 669 727	4,44	314	4,60
07 - Centre-du-Québec	409 154 505	14,33	831	12,18
08 - Abitibi-Témiscamingue	50 008 225	1,75	150	2,20
09 - Québec	448 419 166	15,71	1 088	15,95
10 - Beauce	249 838 620	8,75	636	9,32
11 - Bas-Saint-Laurent	192 800 961	6,75	554	8,12
12 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	147 567 417	5,17	371	5,44
13 - Saint-Hyacinthe	358 015 044	12,54	747	10,95
14 - Saint-Jean-Valleyfield	206 504 028	7,23	506	7,42
Total	2 855 112 094	100,00	6 822	100,00

2000

À la défense des principes fondamentaux

Les producteurs font preuve de vision, une fois de plus, en mandatant la Fédération pour acquérir en partenariat le Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ). L'aménagement de circuits de ramassage et la négociation de primes favoriseront le développement du marché du lait biologique. Dans la foulée des accords de l'Organisation mondiale du commerce, le développement des exportations divise la filière laitière. Les industriels laitiers veulent négocier l'achat du lait d'exportation directement avec les producteurs. La Fédération défend le principe fondamental du guichet unique, issu de 50 ans de luttes. Les producteurs se mobilisent et obtiennent que Québec corrige une décision de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec qui remettait ce principe en cause. L'OMC jugera finalement qu'avec la gestion de l'offre, peu importe le mécanisme, les producteurs accordent une subvention aux transformateurs en acceptant un prix inférieur pour le lait d'exportation. Cette période marque aussi le début de la lutte contre les importations d'ingrédients laitiers et pour un prix couvrant les coûts de production d'au moins 50 % des producteurs de lait canadiens.

- 1999 – La Fédération acquiert le CIAQ, à égalité de parts avec le Conseil québécois des races laitières et le Conseil provincial des cercles d'amélioration du bétail. Depuis 1995, elle est aussi actionnaire majoritaire du Programme d'analyse des troupeaux laitiers (Valacta).
- 1999 – Les nouvelles conventions de mise en marché, d'une durée de cinq ans, sont signées au Rendez-vous des décideurs en présence du premier ministre Lucien Bouchard. On réintroduit le principe de l'approvisionnement prioritaire pour le yogourt et les fromages fins. La croissance des fromageries artisanales et du marché du lait bio s'amorce à cette époque.
- 2000 – Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec annonce aux producteurs de lait, lors du congrès de l'Union des producteurs agricoles, qu'il y aura un seul canal pour le lait d'exportation.
- 2002 – Mécontents des importations croissantes d'huiles de beurre sucrées et de concentrés de protéines laitières et d'un prix du lait inférieur aux coûts de production de plus de 70 % d'entre eux, les producteurs manifestent à Saguenay (en août) et à Ottawa (en décembre).

1999

2000

v

Jean Grégoire, président, 1999-2004
Jean Grégoire, chairman, 1999-2004



2002



2002

DEFENDING FUNDAMENTAL PRINCIPLES

Producers once again show foresight by mandating the Federation to acquire the Centre d'in-sémination artificielle du Québec (CIAQ) under a partnership agreement. The development of pickup routes and the negotiation of premiums favour the development of the organic milk market. In the wake of the World Trade Organization agreements, export development divides the dairy industry. Dairy processors want to negotiate the purchase of export milk directly with producers. The Federation defends the fundamental principle of the single channel approach resulting from 50 years of struggle. Producers mobilize and persuade Quebec to correct a decision of the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, which had called this principle into question. The WTO dispute panel will finally rule that with supply management, regardless of the mechanism, producers are subsidizing processors by accepting a lower price for export milk. This period also marks the beginning of the struggle against imported milk ingredients and for a price covering the costs of production of at least 50 per cent of Canadian milk producers.

- 1999 The Federation acquires the CIAQ, in equal partnership with the Conseil québécois des races laitières and the Conseil provincial des Cercles d'amélioration du bétail. Since 1995, it is also the majority shareholder of the Dairy Herd Analysis Service (Valacta).
- 1999 - The new Marketing Agreements, for a five-year term, are signed at the Rendez-vous des décideurs in the presence of Premier Lucien Bouchard. The principle of priority supply is introduced for yogurt and specialty cheese. The growth of artisanal cheesemakers and the organic milk market begins in this period.
- 2000 - The Quebec Minister of Agriculture, Fisheries and Food announces to dairy producers, at the convention of the Union des producteurs agricoles, that there will be a single channel for export milk.
- 2002 - Dissatisfied with growing imports of butteroil-sugar blends and milk protein concentrates and a milk price lower than the costs of production for over 70 per cent of them, producers demonstrate in Saguenay (in August) and Ottawa (in December).

Communications et vie syndicale

La Direction communications et vie syndicale assume la responsabilité des communications internes et externes de la Fédération, et elle coordonne et réalise des activités de formation et de vie syndicale. Son rôle l'amène à collaborer étroitement avec les autres directions et avec les élus pour les soutenir et les conseiller dans ces domaines.

Magazine et bulletins d'information

La production de la revue *Le producteur de lait québécois* constitue un des principaux mandats de la direction sur le plan de la communication avec les producteurs. La direction continue d'être associée à Valacta pour la publication de son rapport annuel de production, en mai, à titre de numéro spécial de la revue. Par ailleurs, la direction assume la préparation du rapport annuel de la Fédération, en collaboration avec les autres directions. Elle produit également une brochure sur la mise en marché collective et la gestion de l'offre qui en fait valoir les bénéfices pour les producteurs, leurs partenaires et l'ensemble de la société. La direction rédige une lettre hebdomadaire, *LAITB'DO*, destinée aux administrateurs et au personnel de la Fédération, aux membres des conseils d'administration des syndicats régionaux et à leurs délégués, à des organismes apparentés ainsi qu'à des partenaires privilégiés afin de les tenir au fait de l'évolution des dossiers de la Fédération.

Enfin, la direction produit *LAITXCLUSIF*, un bulletin d'information destiné aux élus provinciaux et fédéraux du Québec, à des partenaires de la Fédération ainsi qu'à des journalistes qui couvrent le secteur de la production laitière.

Relations avec les médias

Sur le plan des relations avec les médias, la direction répond aux demandes des journalistes, prépare des communiqués et organise, le cas échéant, des activités de presse. La direction participe à un groupe national de gestion des enjeux touchant la production laitière et les produits laitiers. Ce groupe, en plus d'assurer une veille

médiatique de ces enjeux, s'occupe aussi de la mise à jour d'un protocole de gestion de crise.

Promotion de la profession

La direction contribue activement à la promotion de la profession. Pour l'opération « portes ouvertes » de l'Union des producteurs agricoles (UPA), du matériel a été produit à l'intention des fermes laitières qui ont accueilli le public. En janvier, la Fédération a participé au Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation à titre de commanditaire principal.

Dossiers chauds en 2007

Le dossier des importations non contrôlées de concentrés de protéines laitières et des normes de composition des fromages a mobilisé la direction au tout début de l'année. Une campagne d'envoi de cartes postales au premier ministre du Canada, Stephen Harper, a été mise en œuvre par la Fédération et suivie par toutes les organisations membres des Producteurs laitiers du Canada (PLC). Le dossier a connu un dénouement positif lors de la conférence annuelle sur la politique laitière des PLC, début février, avec les annonces du ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire d'alors concernant le recours à l'article 28 du GATT et la réglementation sur les nouvelles normes de composition des fromages.

Par ailleurs, la direction a continué de coordonner les activités de relations publiques de GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre et a collaboré activement avec les partenaires de la Fédération – l'UPA et les autres groupes sous gestion de l'offre – aux différents volets de la stratégie GO5. À la faveur de la pause dans les négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en début d'année et de la tenue des audiences publiques de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ), la coalition GO5 a décidé

de travailler avec ses principaux partenaires à la promotion de la souveraineté alimentaire comme solution de rechange à la libéralisation tous azimuts du commerce. La coalition GO5 propose que les grands principes de ce concept soient à la base de la prochaine politique agricole québécoise. À cet effet, la direction a appuyé trois régions dans la préparation et la présentation de mémoires de représentants régionaux de la coalition GO5 lors d'audiences régionales de la CAAAQ. Beaucoup de travail a aussi été investi dans la préparation, avec nos partenaires de la coalition GO5, du premier Rendez-vous québécois pour la souveraineté alimentaire, tenu à Montréal les 6 et 7 septembre. Au mois de juin, à la veille de la reprise des négociations agricoles de l'OMC, la Fédération a organisé un point de presse avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Laurent Lessard, pour sensibiliser le gouvernement fédéral à l'importance d'obtenir un résultat positif pour les secteurs sous gestion de l'offre.

La direction a aussi contribué à la préparation du mémoire de la Fédération déposé lors des audiences nationales de la CAAAQ tenues à Québec à la fin du mois d'août. La Fédération a publié un communiqué de presse pour présenter ses principales propositions, issues de la consultation des producteurs dans le cadre de sa démarche de planification stratégique.

Internet

La direction demeure responsable du contenu du site Internet de la Fédération, www.lait.org, et répond aux demandes d'information des internautes. Elle assure aussi la communication avec les producteurs qui fréquentent le site extranet et s'occupe de la mise à jour et de l'ajout de contenu dans ce site. Les dossiers de l'OMC et des importations de concentrés de protéines ont nécessité la mise à jour et la gestion de deux microsites Internet: www.laitequitable.ca et www.go5quebec.ca. La direc-

tion a également collaboré en 2007 à la préparation du microsite www.nourrirnotremonde.org en marge du Rendez-vous québécois pour la souveraineté alimentaire.

Planification stratégique

La direction a poursuivi son travail de soutien et d'encadrement de la démarche de planification stratégique de la Fédération amorcée en 2006.

Formation et vie syndicale

Sur le plan de la formation et de la vie syndicale, la direction a tenu, comme tous les ans, une session de formation de deux jours pour les nouveaux administrateurs des syndicats régionaux. De plus, elle s'est assurée de la mise à jour du matériel utilisé en région pour la formation donnée aux nouveaux producteurs sur leur système de mise en marché du lait. La direction est également responsable de l'organisation et de la tenue de réunions régulières avec les secrétaires des syndicats sur des dossiers en lien avec leur fonction.

Enfin, la direction collabore étroitement avec la Direction générale à la préparation des assemblées générales de la Fédération.

Communications and Union Support

The Communications and Union Support Department is responsible for the Federation's internal and external communications. It also coordinates and conducts training and union support activities. In this role, it cooperates closely with other Departments and with the elected officers, offering support and advice in these areas.

MAGAZINE AND INFORMATION NEWSLETTERS

Production of *Le producteur de lait québécois* magazine is one of the Department's principal tasks in its role of communicating with producers. The Department continued to be associated with Valacta for the publication of its Annual Report, in May, as a special issue of the magazine. In addition, the Department prepares the Federation's Annual Report, in cooperation with the other Departments. A corporate pamphlet is produced every year explaining the collective milk marketing and supply management system and its benefits to producers, their partners, and society as a whole. The Department produces a weekly newsletter, *LAIT/DO*, intended for Federation administrators and staff, regional syndicate Board Members and their delegates, related organizations, as well as privileged partners, to keep them informed of developments in issues handled by the Federation.

The Department also produces *LAITXCLUSIF*, a newsletter intended for provincial and federal elected representatives from Quebec, as well as Federation partners and journalists who cover the dairy industry.

MEDIA RELATIONS

On the media relations front, the Department responds to requests from journalists, prepares news releases and, when necessary, organizes media events. We also participate in a national management group on dairy production and dairy product issues. In addition to monitoring media coverage on these issues, this group is also responsible for updating the crisis-management protocol.

PROMOTION OF THE PROFESSION

The Department contributes actively to promoting the farming profession. To assist in the preparation of the Union des producteurs agricoles (UPA) Open House Day, material was produced for the dairy host farms. In January, the Federation took part in the Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation as major sponsor.

HOT ISSUES IN 2007

The issue of uncontrolled imports of protein concentrates and cheese standards took up a good deal of the Department's time at the beginning of the year. A postcard mailing campaign addressed to Prime Minister Stephen Harper was organized by the Federation and followed by all Dairy Farmers of Canada (DFC) member organizations. The issue was satisfactorily resolved at the DFC Annual Policy Conference at the beginning of February, with the announcements by the federal Minister of Agriculture and Agri-Food of recourse to GATT Article 28 and regulations on new compositional standards for cheese.

The Department continued to coordinate the public relations activities of the G05 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management, and cooperated closely with the Federation's partners – the UPA and other

supply management groups – in implementing the various sections of the G05 strategy. Taking advantage of the break in the World Trade Organization (WTO) negotiations at the beginning of the year and the public hearings held by the Commission on the future of Quebec agriculture and agri-food (CAAAQ), the G05 Coalition decided to work with its main partners to promote food sovereignty as an alternative to all-out trade liberalization. The G05 Coalition proposes that the main principles of this concept be the cornerstone of the next Quebec agricultural policy. In this regard, the Department supported three regions in the preparation and presentation of briefs by regional G05 Coalition representatives at the CAAAQ regional hearings. A lot of work also went into preparing, with our G05 partners, the first Rendez-vous québécois pour la souveraineté alimentaire, held in Montreal on September 6 and 7. In June, on the eve of resumption of the WTO agricultural negotiations, the Federation organized a press briefing with the Quebec Minister of Agriculture, Fisheries and Food, Laurent Lessard, for the purpose of making the federal government aware of the importance of obtaining a positive outcome for the sectors under supply management.

The Department also contributed to the preparation of the brief presented by the Federation at the CAAAQ provincial hearings in Quebec City in late August. The Federation published a news release outlining its main proposals which were developed from producer input received during consultations under its strategic planning process.

INTERNET

The Department continues to be responsible for the content on the Federation's corporate Web site, www.lait.org, and for replying to requests for information from site visitors. It also handles communications with the producers who visit the Extranet site, updates the site and adds content. To provide on-going information about the WTO and protein concentrate imports, the Department updated and managed two Internet microsites: www.laitequitable.ca and www.go5quebec.ca. In 2007, the Department also cooperated in developing microsite www.nourrirnotremonde.org in the run-up to the Rendez-vous québécois pour la souveraineté alimentaire.

STRATEGIC PLANNING

The Department continued to support and guide the Federation's strategic planning process, initiated in 2006.

TRAINING AND UNION SUPPORT

In the area of training and union support activities, the Department held a two-day training session, as it does every year, for the new directors of regional syndicates. In addition, material used in the regions to train new producers on the milk marketing system was updated. The Department staff is also responsible for organizing and holding regular meetings with the secretaries of the syndicates on issues related to their duties.

Lastly, the Department works closely with General Management in organizing the Federation's General Meetings.

Technologie et information de gestion

La Direction technologie et information de gestion a sous sa responsabilité les activités relatives aux systèmes d'information, à la bureautique, à la réseautique, au développement des systèmes et au support informatique.

Mis en place et opérationnel depuis le printemps, le système d'affectation gérant l'approvisionnement hebdomadaire en lait des usines permet de gagner du temps en limitant les interventions manuelles pour les tâches d'affectation. Ce système permet aussi d'optimiser les coûts de transport du lait aux usines.

Les modifications au Règlement sur le quota des producteurs de lait ont nécessité des changements au système de gestion du contingentement. Ces modifications s'ajoutent à celles faites en 2006 à la suite d'autres changements réglementaires, notamment en lien avec les transactions de quota.

Depuis juin, une analyse est effectuée pour le comptage des cellules somatiques (CS) à partir de l'échantillon prélevé chaque semaine pour établir la composition du lait. La Fédération a rendu ces résultats informatifs de CS accessibles aux producteurs sur le site extranet.

L'implantation du programme Lait canadien de qualité a nécessité le développement d'un système pour la gestion de différents éléments devenus trop lourds à gérer par le personnel, dont la formation, les subventions et les thermographes, incluant l'achat de groupe. Ce nouveau système continuera d'évoluer au cours des prochaines années en fonction des besoins.

La planification et la mise à niveau des applications pour la migration des postes de travail vers Vista/Office 2007 sont terminées. Le déploiement et la formation sont prévus en 2008.

Technology and Management Information

The Technology and Management Information Department is responsible for all activities related to information systems, office automation, networks, systems development and support.

Implemented and operational since spring, the allocation system managing weekly milk supplies to plants saves time by limiting manual interventions for allocation tasks. This system also enhances efficiencies in transportation costs.

The amendments to the Règlement sur le quota des producteurs de lait (By-law respecting quotas for milk producers) required changes to the quota management system. These changes are in addition to those made in 2006 following other regulatory amendments, particularly in relation to quota transactions.

Since June, somatic cell (SC) counts are analysed using the sample collected each week to establish the composition of milk. The Federation makes these informative SC results available to producers on its extranet site.

The implementation of the Canadian Quality Milk program required the development of a system to manage various components, including training, grants, time-temperature recorders and group purchasing that had become too burdensome for the staff to manage. This new system will continue to evolve as needed in the years ahead.

Planning and upgrading of the applications are completed for migration of the workstations to Vista/Office 2007. Deployment and training are scheduled for 2008.

Marketing

La Direction marketing est responsable de toutes les activités de publicité et de promotion des produits de la famille laitière sur l'ensemble du territoire québécois. Les activités de communication en matière de nutrition relèvent des Producteurs laitiers du Canada.

Lait

En 2007, les gestes de communication devaient refléter le dynamisme de l'univers du lait pour déclencher le réflexe quotidien, chez les gens de tous les groupes d'âge, de boire deux verres de lait, autant pour le plaisir que pour la santé. Pour être encore plus près du consommateur, un nouveau thème évocateur, «Le lait rapproche les êtres», a été introduit et illustré par des histoires qui le traduisent bien.

TÉLÉVISION FRANÇAISE ET ANGLAISE

La télévision a été le média par excellence pour atteindre l'important bassin de population que sont les 18-49 ans. Dès la mi-septembre, la nouvelle campagne publicitaire battait son plein avec trois messages de 30 secondes en français, dont l'un a été présenté également en version anglaise. Chacun de ces messages racontait une histoire pleine de douceur pour éveiller la sensibilité du public à ce qui unit, réunit et rend heureux, et ce, à travers différentes époques. De plus, cinq messages de 60 secondes ont été produits par la Société Radio-Canada et diffusés en novembre, mettant en scène un artiste en compagnie d'une personne qui lui est chère. Ces capsules, qui utilisaient la musique des campagnes précédentes du Lait, faisaient ressortir avec émotion l'attachement entre deux personnes, rappelant que «le lait rapproche les êtres».



AFFICHAGE ET IMPRIMÉS

En octobre et en novembre, cinq illustrations ont relancé l'idée de la capacité du lait à faire revivre les souvenirs, à évoquer l'amour, l'amitié et la famille. Ces illustrations ont été reproduites en affichage sauvage, principalement, et sur les lumières dans le métro.

INTERNET

En septembre, un nouveau microsite invitait les internautes à partager leurs histoires ou à lire celles d'autres participants à la manière d'un roman. Les 10 plus belles histoires ont été publiées dans les journaux *Métro* et *Voir*. De plus, dans le cadre d'un concours, une personne ayant exprimé un vœu a gagné 5000 dollars pour l'exaucer. Plus de 85 000 personnes ont visité ce site.

CAMPAGNES PROMOTIONNELLES

Enfants

La Fédération a commandité la Place de la famille dans le cadre du Festival Western de Saint-Tite ainsi que le volet jeunesse du Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue.

Adolescents

Plusieurs activités éducatives, sportives et culturelles ont permis de renforcer la présence du lait auprès des jeunes afin qu'ils le choisissent comme boisson en toutes occasions: le stand «Dépanne-lait», installé dans 27 écoles secondaires du Québec, le programme de fidélisation «Choisis-lait», en place dans une soixantaine d'écoles secondaires, les tournois de hockey que la Fédération commandite ainsi que le festival REGARD sur le court métrage, au Saguenay.

Adultes

La clientèle adulte a été jointe par le biais d'événements familiaux comme la Féria du vélo de Montréal, le Festival Montréal en lumière, le Festival international d'été de Québec, les FrancoFolies et Les Grands Feux du Casino du Lac-Leamy.

L'édition 2008 du calendrier Lait, axée sur le thème de la souveraineté alimentaire, a été distribuée au Québec à plus de 585 000 exemplaires, principalement par les marchés d'alimentation METRO et Richelieu. Le calendrier a aussi été encarté dans les magazines *7 jours*, *Tout simplement Clodine*, *Les idées de ma maison* et *Décoration chez soi* en plus d'avoir été diffusé en version électronique dans le site www.lait.com. Une promotion a été réalisée avec TVA en novembre à l'émission *Tout simplement Clodine*.

Lait au chocolat

Une nouvelle campagne de publicité et de promotion du lait au chocolat, destinée aux 13-34 ans, s'est déroulée de mai à octobre. L'approche humoristique servait bien les deux personnages, Léo et Choc, qui se sont aussi retrouvés sur les contenants de lait au chocolat de Parmalat.

**TAUX DE VARIATION DES VENTES DE PRODUITS LAITIERS
POUR 52 SEMAINES SE TERMINANT LE 22 DÉCEMBRE 2007⁽¹⁾**
**PERCENTAGE CHANGE IN MILK PRODUCT SALES FOR THE 52-WEEK PERIOD
ENDING DECEMBER 22, 2007⁽¹⁾**

Produits laitiers <i>Milk Products</i>	Québec %	Canada %
Lait blanc et aromatisé ⁽²⁾ <i>White and flavoured milk⁽²⁾</i>	0,5	1,6
Crème ⁽²⁾ <i>Cream⁽²⁾</i>	4,9	3,8
Yogourt <i>Yogurt</i>	6,1	7,6
Crème glacée <i>Ice cream</i>	- 3,4	- 1,5
Fromage <i>Cheese</i>	3,5	2,0
Beurre <i>Butter</i>	0,5	0,3

(1) Données fournies par la firme ACNielsen, taux de variation des ventes de produits laitiers en provenance des magasins à succursales et des grands magasins indépendants. • *Data provided by ACNielsen, percentage change in milk product sales by chain stores and independent super-market stores.*

(2) ACNielsen recense 64 % des canaux de distribution au détail au Québec (52 % épicerie, 8 % pharmacies, grandes surfaces et clubs-entrepôts et 4 % stations-services et dépanneurs). Pour le Canada, ce taux est de 68 % (56 % épicerie, 8 % pharmacies, grandes surfaces, clubs-entrepôts et 4 % stations-services et dépanneurs). • *ACNielsen surveyed 64% of retail distribution channels in Quebec (52% grocery stores, 8% drug stores, super-markets and warehouse clubs, and 4% service stations and convenience stores). Nationally, this rate is 68% (56% grocery stores, 8% drug stores, super-markets and warehouse clubs, and 4% service stations and convenience stores)*

CINÉMA ET IMPRIMÉS

En juillet et en août, *Les Aventures de Léo et Choc* ont été présentées dans plus de 52 salles de cinéma à l'échelle du Québec. Ces deux personnages ont aussi été les vedettes de trois messages de 15 secondes réalisés sous forme d'animation et dans 23 histoires en bandes dessinées publiées dans les journaux *Métro* et *Voir*.

INTERNET

Le microsite www.leoetchoc.com invitait les internautes à créer leur propre animation avec les vedettes de la campagne et à participer au concours, soit en concevant une animation ou en votant pour l'animation de leur choix. Les résultats ont été concluants : avec 304 372 visites en tout, dont 163 464 participations au concours.

Crème

AFFICHAGE, IMPRIMÉS

De mai à décembre, la Fédération a jumelé la crème avec les fruits et les légumes qu'on trouve facilement en épicerie, invitant les gens à consommer de la crème de façon régulière. Six visuels ont été produits pour les magazines, au rythme d'un par mois, dont trois ont été reproduits sur des panneaux-réclames et sur des lumi-quais dans le métro durant la période estivale.

INTERNET

Plus de 210 000 personnes ont visité le microsite www.pensezcreme.com et y ont trouvé des recettes simples, délicieuses et rapides à préparer.

Fromage

Sur le thème rassembleur « Plein de gens d'ici. Plein de fromages d'ici », la nouvelle campagne publicitaire multimédia de la Fédération mettait en évidence la grande variété des fromages d'ici, en faisant mieux connaître leurs noms et en préconisant leur utilisation dans les plats de

tous les jours. Cette campagne massive, autant en milieu francophone qu'anglophone, illustre avec humour le lien étroit qui unit les fromages d'ici et les Québécois qui les consomment.

TÉLÉVISION, CINÉMA

À l'automne 2007, les grands réseaux de télévision francophone ont diffusé 19 messages publicitaires différents, d'une durée de 15 secondes, tournant chacun autour d'un personnage dont l'activité correspondait au nom d'un fromage d'ici. Deux de ces messages ont également été présentés au cinéma durant le mois de novembre.

AFFICHAGE ET IMPRIMÉS

Un important volet affichage est venu appuyer la campagne télévisuelle, notamment avec deux mégamurales qui ont orné la station Berri-UQAM et près de 1 000 affiches qui ont été placardées à l'intérieur des wagons. Des lumi-quais, des portes d'ascenseur dans les immeubles de bureaux et à la gare Centrale, à Montréal, ont aussi porté les couleurs de la campagne. Des dégustations ont été offertes pour donner le goût de consommer les fromages d'ici. De la publicité dans les magazines a également appuyé cette campagne.

INTERNET

Le contenu du site www.fromagesdici.com a été bonifié en 2007 : plus d'information sur les fromages, plus de recettes et un contact plus direct avec les consommateurs par l'entremise de de *l'Infolettre*, mise à jour tous les mois. Un test en ligne permettait de savoir quel type de fromage convenait le mieux aux internautes, selon leurs goûts et leur personnalité. Plus de 350 000 personnes ont visité le site, dont la version anglaise, www.ourcheeses.com, existe depuis septembre.

Beurre

TÉLÉVISION

Pour le printemps et l'automne, la Fédération a produit quatre publicités télévisuelles de 30 secondes chacune sur le thème « Le beurre, on peut pas s'en passer! ». Près de 10 ans s'étaient écoulés depuis la dernière campagne québécoise télévisée. Objet de convoitise et de marchandage, le beurre est, en fait, le véritable héros de ces publicités.

Programme en collaboration avec la Commission canadienne du lait

La Fédération a bénéficié du programme de la Commission canadienne du lait destiné à promouvoir le lait et les laits aromatisés et a ainsi pu produire des activités qui s'ajoutent aux programmes existants.

L'approche préconisée en milieu scolaire en est une de sensibilisation des jeunes à de saines habitudes alimentaires, dont le lait fait partie intégrante. Tant au niveau primaire que secondaire, les programmes « Choisis-lait » et « Dépanne-lait » ont été bonifiés. De plus, l'entreprise Natrel s'est associée à la Fédération pour rendre possible l'installation de 20 machines distributrices dans les collèges et les universités, tandis que la laiterie Lamothe a fait de même pour l'installation d'une machine distributrice dans une école de la région de Drummondville.

Après des consommateurs, la Fédération a organisé une promotion du lait au chocolat du 22 octobre au 4 novembre dans les marchés METRO, Richelieu et Super C avec des messages publicitaires à la radio et des annonces dans les circulaires. Le format de deux litres était offert à un prix spécial de 1,99 \$. Les résultats ont été fort probants: les ventes ont été de huit fois et demie supérieures chez METRO et Richelieu (le nombre de contenants vendus durant cette période passant d'environ 16 000 à plus de 137 000) et six fois plus élevées chez Super C (d'environ 16 000 contenants vendus à près de 95 000).



Marketing

The Marketing Department is responsible for all advertising and promotion activities in Quebec covering products in the dairy family. Communication activities related to nutrition are managed by Dairy Farmers of Canada.

MILK

In 2007, communication initiatives were designed to reflect the modern, dynamic image of milk and to encourage people of all age groups to drink two glasses of milk every day, both for enjoyment and for the health benefits. To develop a closer relationship with consumers, an evocative new theme, "Le lait rapproche les êtres" (milk brings everyone closer) was introduced and illustrated with appropriate stories.

FRENCH AND ENGLISH TELEVISION

Television was the most appropriate medium to reach the important 18-49 year old segment of the population. In mid-September, the new advertising campaign was in full swing, with three 30-second commercials in French, including one adapted into English. Each message told a sensitive and positive story to awaken the public's awareness of things that have united, reunited, and given happiness throughout the ages. In addition, five 60-second commercials were produced by Radio-Canada and broadcast in November, featuring a performer accompanied by a person dear to him or her. These spots, which used the music from previous Milk campaigns, showed the emotional attachment between two people, reminding viewers that "milk brings everyone closer."

POSTERS AND PRINT

In October and November, five illustrations rekindled the idea of milk's ability to make people relive happy memories and to evoke love, friendship and family. These illustrations were reproduced mainly for wild posting and for backlit displays in the subway.

INTERNET

In September, a new microsite invited visitors to share their stories or read those of other participants, just like a novel. The 10 best stories were published in the *Métro* and *Voir* newspapers. A contest was also held in which someone who made a wish won \$5,000 to make it come true. More than 85,000 people visited the site.

PROMOTIONAL CAMPAIGNS

Children

The Federation sponsored the Place de la famille portion of the Saint-Tite Country and Western Festival, as well as the youth component of the Abitibi-Témiscamingue International Cinema Festival.

Teenagers

Many educational, sports and cultural activities helped to boost milk's image with teens so that they will choose milk as their drink of choice every time: the "Dépanne-lait" (sip on milk) booth in 27 Quebec high schools; the customer loyalty program, "Choisis-lait," (choose milk) in about 60 high

schools, hockey tournaments sponsored by the Federation, as well as the festival REGARD sur le court métrage au Saguenay (part of the Saguenay International Short Film Festival).

Adults

Adults were reached through family events such as the Montreal Féria cycling event, the Montreal High Lights Festival, the Festival international d'été de Québec, the FrancoFolies and Les Grands Feux du Casino du Lac-Leamy.

Under the theme of food sovereignty, over 585,000 copies of the 2008 edition of the Milk calendar were distributed in Quebec, mainly through the METRO and Richelieu supermarkets. The calendar was also inserted in the *7 jours*, *Tout simplement Clodine*, *Les idées de ma maison* and *Décoration chez soi* magazines. An electronic version of the calendar was also posted on Web site www.lelait.com. A promotion campaign was aired in November on the TV program *Tout simplement Clodine*, carried by TVA.

CHOCOLATE MILK

To target the 13-34 age group, the Department ran a new chocolate milk advertising and promotional campaign from May to October. The humorous approach made good use of the campaign's two characters, Léo and Choc, who were also featured on Parmalat chocolate milk containers.

MOVIE THEATRES AND PRINT

In July and August, "Les Aventures de Léo et Choc" (the adventures of Leo and Choc) were presented in over 52 movie theatres across Quebec. These two characters also starred in three 15-second animated commercials and in 23 comic strips published in the *Métro* and *Voir* newspapers.

INTERNET

The www.leetchoc.com Web site invited visitors to create their own animation with the campaign's stars and to participate in the contest, either by designing an animation or by voting for the animation of their choice. The results were conclusive, with a total of 304,372 visitors, including 163,464 contest entries.

CREAM

POSTERS AND PRINT

From May to December, the Federation paired cream with fruits and vegetables easily found in grocery stores, encouraging people to use cream regularly. Six visuals were produced for magazines, at a rate of one a month, including three that were displayed on billboards and on backlit subway displays during the summer.

INTERNET

Over 210,000 people visited microsite www.pensezcreme.com, which contains tasty, quick and simple recipes.



CHEESE

The Federation's new multimedia advertising campaign under the inclusive theme of "So many people from here. So many cheeses from here," featured Quebec's many cheeses and was designed to make their names better known to Quebecers and to promote cheese for everyday dishes. This massive campaign, in both French and English-language media, humorously depicted the close ties between Quebec cheeses and the Quebecers who enjoy them.

TELEVISION AND MOVIE THEATRES

In fall 2007, the major French-language TV networks broadcast 19 different 15-second commercials. Each spot featured a character whose activity embodied the name of a Quebec cheese. Two of these spots were also broadcast in movie theatres in November.

POSTERS AND PRINT

The television campaign was supported by a major posting component, including two giant murals in the Berri-UQAM subway station and nearly 1,000 posters in subway cars. Backlit platform displays, elevator doors in office buildings and the downtown train station also sported the campaign's colours. Tastings were held to give consumers a taste for Quebec cheeses. The campaign was also supported by advertorials in popular Quebec magazines.

INTERNET

The content of Web site www.fromagesdici.com was enhanced in 2007, with more information on the various types of cheese, more recipes, and more direct contact with consumers through Infolettre, a newsletter updated every month. An online test determined what type of cheese best suited visitors, depending on their tastes and personality. Over 350,000 people visited the site. In September, the Federation launched the English-language version of the site, www.ourcheeses.com.

BUTTER

TELEVISION

For spring and autumn, the Federation produced four 30-second TV commercials on the theme "Le beurre, on peut pas s'en passer!" (butter, you just can't do without it!). Nearly 10 years had passed since the last Quebec TV campaign. The object of desire and negotiation, butter is the real hero of the commercials.

PROGRAM IN COLLABORATION WITH THE CANADIAN DAIRY COMMISSION

The Federation benefited from the Canadian Dairy Commission's program to promote milk and flavoured milk, and thus was able to develop activities to supplement existing programs.

The approach recommended in schools is to increase young people's awareness of healthy food choices, of which milk is among the most nutritious. At both the elementary and secondary levels, the "Choisis-lait" (choose milk) and "Dépanne-lait" (sip on milk) programs were enhanced. In addition, Natrel teamed up with the Federation to help install 20 vending machines in colleges and universities, while the Lamothe dairy did likewise for the installation of a vending machine in a school in the Drummondville area.

Targeting consumers, from October 22 to November 4, the Federation organized a chocolate milk promotion in METRO, Richelieu and Super C supermarkets with radio commercials and ads in circulars. The two-litre format was offered at a special price of \$1.99. The results were conclusive: sales were 8.5 times higher at METRO and Richelieu (the number of containers sold during this period increased from about 16,000 to over 137,000) and 6.0 times higher at Super C (from about 16,000 containers sold to almost 95,000).

2005



Pour la souveraineté alimentaire

La Fédération et ses partenaires lancent GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre afin de promouvoir ce modèle dans le cadre des négociations de l'OMC. Une marche et un rassemblement, tenus par la coalition GO5 à Montréal sur le thème «D'abord nourrir notre monde», permettent d'obtenir une motion unanime de la Chambre des communes du Canada réclamant le maintien intégral de la gestion de l'offre à l'issue des négociations de l'OMC. La coalition GO5 est l'un des organisateurs du Rendez-vous québécois pour la souveraineté alimentaire, qui a lieu à Montréal en septembre 2007 en marge des audiences de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. Les producteurs adoptent des mesures pour plafonner et réduire le prix du quota et aider au démarrage de nouvelles fermes laitières. Le Québec est devenu le leader canadien de la production laitière biologique et offre le plus beau plateau de fromages en Amérique. À l'issue d'une vaste consultation de quelque 3000 producteurs, la Fédération se dote, en 2007, d'une vision qui orientera son action pour les 10 ans à venir.

2007



2005

- **2003** - Le mouvement GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre est créé en marge d'une miniconférence ministérielle de l'OMC à Montréal, en juillet.
- **2004** - Le Convoi pour un lait équitable se met en branle à Québec à quelques jours de l'annonce, par la Commission canadienne du lait, du prix du lait aux producteurs. La hausse de 5 ¢ le litre va enfin permettre de couvrir le coût de production de 50 % des producteurs de lait canadiens.
- **2005** - La coalition GO5 organise une marche et un rassemblement à Montréal sur le thème «D'abord nourrir notre monde». La Chambre des communes adopte à l'unanimité une motion visant à préserver la gestion de l'offre à l'issue des négociations de l'OMC.
- **2007** - Le gouvernement fédéral notifie à l'OMC son intention de recourir à l'article 28 du GATT pour contrôler les importations d'ingrédients laitiers et adopte une nouvelle réglementation sur les normes de composition du fromage.
- **2007** - Le 7 septembre, la coalition GO5 et ses partenaires réunissent quelque 35 organisations québécoises signataires d'une déclaration d'appui au concept de souveraineté alimentaire.

v

Marcel Groleau, président depuis 2004
Marcel Groleau, chairman since 2004



2005



2007



2004



2007



IN FAVOUR OF FOOD SOVEREIGNTY

The Federation and its partners launch G05 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management to promote this model within the context of the WTO negotiations. A march and a rally, held by the Coalition in Montreal on the theme "Feed our people first", lead to a unanimous resolution of the House of Commons of Canada, calling for complete maintenance of supply management at the outcome of the WTO negotiations. The G05 Coalition is one of the organizers of the Rendez-vous québécois pour la souveraineté alimentaire, held in Montreal in September 2007 in the run-up to the Commission on the future of Quebec agriculture and agri-food. Producers adopt measures to cap and reduce the quota price and to assist new dairy farm startups. Quebec has become the Canadian leader in organic milk production and offers the finest cheese selection in America. After a vast consultation of about 3,000 producers, the Federation adopts a vision in 2007, which will guide its action for the next 10 years.

- 2003 – The G05 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management, is created on the sidelines of a WTO Ministerial Miniconference in Montreal, in July.
- 2004 – The Fair Milk Convoy sets out from Quebec City, a few days before the Canadian Dairy Commission announces the farmgate price of milk. The increase of 5 cents a litre will finally cover the costs of production of 50 per cent of Canadian milk producers.
- 2005 – The G05 Coalition organizes a march and a rally in Montreal on the theme "Feed our people first". The House of Commons unanimously adopts a resolution to preserve supply management at the outcome of the WTO negotiations.
- 2007 – The federal government notifies the WTO of its intention to resort to Article 28 of the GATT to control imports of milk ingredients and adopts new regulation on cheese compositional standards.
- 2007 – On September 7, the G05 Coalition and its partners bring together about 35 Quebec organizations, signatories of a declaration supporting the concept of food sovereignty.

Le personnel de la Fédération The Federation's Staff



DIRECTION GÉNÉRALE ET DIRECTION OPÉRATIONS ET PARTENARIAT EXTERNE
General Management and Operations and External Partnerships Department

André Belzile, adjoint à la direction générale *Assistant to General Management* • **Francine Maheu**, gestionnaire de documents *Records Manager* • **Isabelle Plante**, secrétaire *Secretary* • **Guyline Gosselin**, directrice générale *General Manager* • **Monique Rouleau**, secrétaire administrative *Executive Secretary* • **Ghislaine Blais**, secrétaire *Secretary* • **Michel Beauséjour**, directeur principal aux opérations et partenariat externe *Senior Director, Operations and External Partnerships* • **Sébastien Locat**, conseiller à la direction générale *General Management Advisor* • **Louise de Grandpré**, vérificateur interne *Internal Auditor*



FINANCES ET ADMINISTRATION
Finance and Administration

Martine Bédard, technicienne comptable *Accounting Technician* • **Nicole Dumas**, secrétaire *Secretary* • **Josée Roussel**, coordonnatrice des fonds *Funds Coordinator* • **Diane Lefebvre**, commis-comptable *Accounting Clerk* • **Claudette Létourneau**, commis-comptable *Accounting Clerk* • **Sylvie Brunelle**, commis-comptable *Accounting Clerk* • **Denis Goyer**, directeur finances et administration *Director, Finance and Administration* • **Andrée Gauthier**, commis-comptable *Accounting Clerk* • **Patrick Verstricht**, responsable de la paie *Milk Payment Coordinator* • **Suzanne Desbiens**, technicienne à la facturation *Billing Technician*



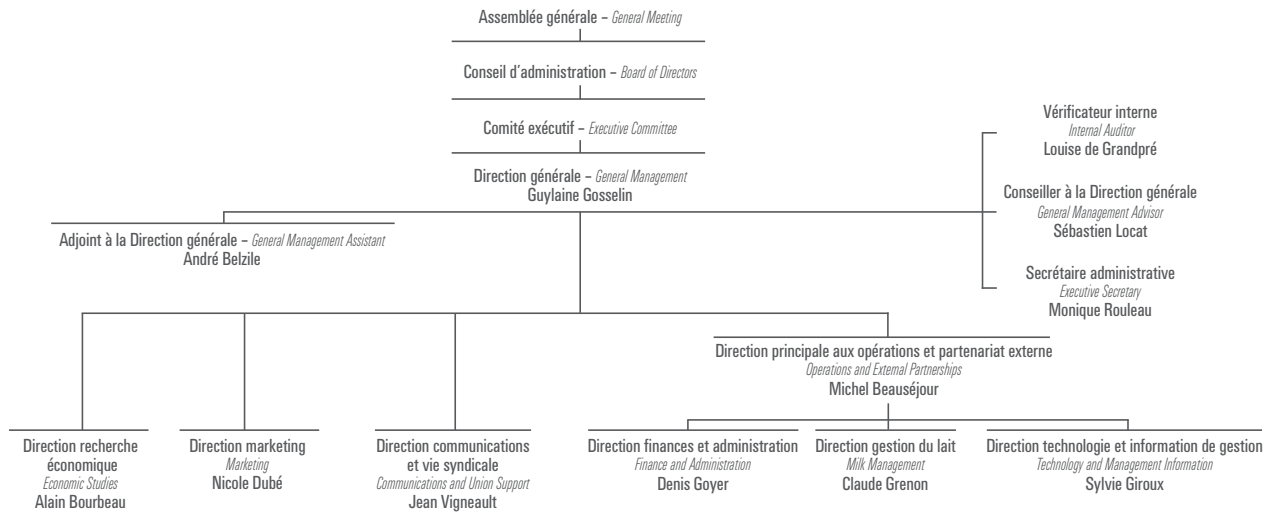
COMMUNICATIONS ET VIE SYNDICALE
Communications and Union Support

Yvon Gendreau, secrétaire de rédaction *Editorial Assistant* • **François Bertrand**, directeur adjoint communications et vie syndicale *Assistant Director, Communications and Union Support* • **Jean Vigneault**, directeur communications et vie syndicale *Director, Communications and Union Support* • **François Dumontier**, conseiller relations publiques et gouvernementales *Advisor, Public and Government Relations* • **Linda Dufault**, agente de communication *Communications Officer*



TECHNOLOGIE ET INFORMATION DE GESTION
Technology and Management Information

Claudette Émond, analyste-architecte *Architectural Analyst* • **Sylvie Giroux**, directrice technologie et information de gestion *Director, Technology and Management Information* • **Claude Daigneault**, analyste-programmeur *Programmer Analyst*



GESTION DU LAIT
Milk Management

Manon Chevalier, préposée au contingentement et aux contrôles techniques *Quota and Technical Controls Clerk* • **Luc Bournival**, responsable des contrôles techniques *Technical Controls Manager* • **Sylvie Gauthier**, technicienne à l'approvisionnement *Supplies Technician* • **Natalie Chrétien**, technicienne à l'approvisionnement *Supplies Technician* • **Claude Grenon**, directeur gestion du lait *Director, Milk Management* • **Marc-André Gravel**, agent aux contrôles techniques *Technical Controls Officer* • **Mario Guertin**, agent aux contrôles techniques *Technical Controls Officer* • **Stéphane Fournier**, agent au contrôle de la qualité *Quality Control Officer* • **Élise Casavant**, agente de transport *Transportation Officer* • **Réjean Robitaille**, agent de transport *Transportation Officer* • **Lise-Anne Girard**, agente au contingentement et aux contrôles techniques *Quota and Technical Controls Officer*



MARKETING
Marketing

Michel Fortier, agent de promotion *Promotion Officer* • **Guylaine Lavoie**, secrétaire *Secretary* • **Nicole Dubé**, directrice du marketing *Marketing Director* • **Line Bourbonnais**, agente de promotion *Promotion officer*



RECHERCHE ÉCONOMIQUE
Economic Studies

Richard Lamoureux, économiste principal *Chief Economist* • **Line Côté**, agente de recherche *Research Officer* • **Geneviève Rainville**, directrice adjointe recherche économique *Assistant Director, Economic Studies* • **Alain Bourbeau**, directeur recherche économique *Director, Economic Studies*

États financiers

Financial Statements

Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers

La responsabilité des états financiers et de tous les renseignements présentés dans le rapport annuel relève de la direction de la Fédération des producteurs de lait du Québec. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et ils ont été approuvés par le Conseil d'administration. L'information financière et celle portant sur l'exploitation utilisées dans le reste du rapport annuel sont conformes aux renseignements présentés dans les états financiers.

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de contrôles internes comprenant des politiques et des procédures et la séparation des tâches et des responsabilités. Ces systèmes sont conçus en vue de fournir l'assurance que l'actif de la Fédération est bien sauvegardé, que toutes les opérations sont dûment autorisées, correctement inscrites et présentées et que l'on peut se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers. Aux systèmes de contrôles internes s'ajoutent un programme de vérifications internes ainsi que des revues appropriées effectuées par la direction.

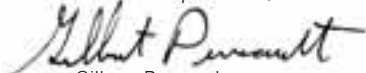
Les vérificateurs indépendants Samson Bélair Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., nommés par l'Assemblée générale, ont vérifié les états de la Fédération conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et ont présenté le rapport qui suit.

Le président du Conseil,



Marcel Groleau

Le 1^{er} vice-président,



Gilbert Perreault

Le 27 février 2008

Rapport des vérificateurs

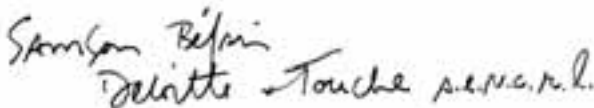
Aux producteurs de
Fédération des producteurs de lait du Québec
(Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec)

Nous avons vérifié le bilan de la Fédération des producteurs de lait du Québec (Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec) au 31 décembre 2007 et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool, de l'évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fédération. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Tel que mentionné à la note complémentaire 2, les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait ont fait l'objet d'états financiers vérifiés distincts et n'ont pas été inclus dans les états financiers ci-joints. À cet égard, ces états financiers ne sont pas conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

À notre avis, à l'exception du fait qu'ils n'incluent pas les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait tel que mentionné au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fédération au 31 décembre 2007 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés
Montréal, Québec

Le 27 février 2008

Bilan

au 31 décembre 2007

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes- qualité du lait \$	Fonds de développement \$
Actif				
À court terme				
Encaisse et dépôts à terme	8 263 976	12 860 650	744 802	-
Débiteurs (note 3)	245 870	1 102 575	243 207	-
Créances interfonds	1 079 809	3 567 708	-	687 441
Frais payés d'avance	128 266	224 746	22 571	-
Réserve d'ajustements (note 4)	-	-	-	-
	9 717 921	17 755 679	1 010 580	687 441
Placements (note 5)	119	-	-	1 256 529
Immobilisations (note 6)	294 725	22 811	-	-
Autre élément d'actif	264 215	-	-	-
	10 276 980	17 778 490	1 010 580	1 943 970
Passif				
À court terme				
Créditeurs (note 7)	1 796 214	4 001 692	61 082	-
Créances interfonds	684 890	72 125	110 620	-
Solde à verser aux producteurs	-	-	-	-
Réserve d'ajustements (note 4)	-	-	-	-
Revenus reportés	-	-	118 887	-
	2 481 104	4 073 817	290 589	-
Soldes de fonds (note 8)				
Investis en immobilisations	294 725	22 811	-	-
Affectés à Novalait inc. et au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommis)	-	-	-	1 256 529
Libres d'affectations	7 501 151	13 681 862	719 991	687 441
	7 795 876	13 704 673	719 991	1 943 970
	10 276 980	17 778 490	1 010 580	1 943 970

Éventualités et engagements (notes 14 et 15)

Fonds du pool \$	SCVQ \$	Élimination* \$	2007 Total \$	2006 Total \$
1 371 612	29 856 953		53 097 993	42 699 220
188 642 537	546 000		190 780 189	176 806 222
52 894	108 432	(5 496 284)	-	-
-	-		375 583	326 658
-	-		-	3 950 597
190 067 043	30 511 385	(5 496 284)	244 253 765	223 782 697
-	-		1 256 648	1 123 747
-	-		317 536	295 716
-	-		264 215	260 296
190 067 043	30 511 385	(5 496 284)	246 092 164	225 462 456
176 223 955	21 694 280		203 777 223	196 775 255
4 628 649	-	(5 496 284)	-	-
9 214 439	-		9 214 439	6 186 857
-	8 817 105		8 817 105	-
-	-		118 887	-
190 067 043	30 511 385	(5 496 284)	221 927 654	202 962 112
-	-		317 536	295 716
-	-		1 256 529	1 123 628
-	-		22 590 445	21 081 000
-	-		24 164 510	22 500 344
190 067 043	30 511 385	(5 496 284)	246 092 164	225 462 456

* Les créances interfonds présentées dans les fonds particuliers sont éliminées dans la colonne des totaux.

Résultats et évolution des soldes de fonds du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion, des Programmes-qualité du lait et du Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec

de l'exercice terminé le 31 décembre 2007

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes- qualité du lait \$	Fonds de développement \$	2007 Total \$	2006 Total \$
Produits						
Prélèvements	12 493 817	37 055 370	-	296 589	49 845 776	47 583 784
Retenues-qualité	-	-	493 818	-	493 818	668 066
Programmes avec la Commission canadienne du lait et le Fonds de promotion du P5	-	602 568	-	-	602 568	1 172 524
Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments	-	-	507 653	-	507 653	-
Intérêts	1 130 148	500 441	-	23 775	1 654 364	1 469 263
	13 623 965	38 158 379	1 001 471	320 364	53 104 179	50 893 637
Charges						
Activités de promotion	-	2 663 157	-	-	2 663 157	3 158 948
Campagnes publicitaires	-	14 483 387	-	-	14 483 387	12 539 110
Contribution et cotisation aux Producteurs laitiers du Canada	862 297	19 126 101	-	-	19 988 398	17 725 431
Contribution à l'Union des producteurs agricoles	3 314 761	-	-	-	3 314 761	3 107 904
Exploitation	7 290 281	483 609	399 434	-	8 173 324	8 368 903
Formation, information et publications	196 607	-	(2 721)	-	193 886	203 482
Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments	-	-	507 653	-	507 653	-
Recherche et quote-part de la perte de Novalait inc.	269 982	-	-	137 129	407 111	589 550
Retenues-qualité versées aux entreprises laitières coopératives	-	-	318 932	-	318 932	414 702
Réunions des administrateurs et des membres	1 389 404	-	-	-	1 389 404	1 370 692
	13 323 332	36 756 254	1 223 298	137 129	51 440 013	47 478 722
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	300 633	1 402 125	(221 827)	183 235	1 664 166	3 414 915
Soldes de fonds au début	7 495 243	12 302 548	941 818	1 760 735	22 500 344	19 085 429
Soldes de fonds à la fin	7 795 876	13 704 673	719 991	1 943 970	24 164 510	22 500 344

Évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool

de l'exercice terminé le 31 décembre 2007

	Ventes de lait \$	Frais de transport \$	2007 Total \$	2006 Total \$
Recettes				
Provenant des ventes de lait (note 9)	2 114 545 456	-	2 114 545 456	1 983 320 914
Intérêts	283 719	-	283 719	218 417
	2 114 829 175	-	2 114 829 175	1 983 539 331
Distribution des recettes				
Versements nets aux producteurs	1 988 904 991	-	1 988 904 991	1 863 606 378
Déduction pour frais de transport	72 316 296	(72 316 296)	-	-
Prélèvements	49 845 776	-	49 845 776	47 583 784
Retenues-qualité	493 818	-	493 818	668 066
Frais de transport et de mise en commun des frais de transport (note 10)	-	72 178 235	72 178 235	70 698 955
Frais d'analyse de dépistage des antibiotiques	378 773	-	378 773	383 888
	2 111 939 654	(138 061)	2 111 801 593	1 982 941 071
Excédent des recettes sur la distribution des recettes	2 889 521	138 061	3 027 582	598 260
Soldes à verser (à percevoir) au début	6 632 723	(445 866)	6 186 857	5 588 597
Soldes à verser (à percevoir) à la fin (note 11)	9 522 244	(307 805)	9 214 439	6 186 857

Évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas

de l'exercice terminé le 31 décembre 2007

	2007 \$	2006 \$
Recettes provenant des producteurs de lait sur l'achat de quota	287 809 293	319 336 919
Déboursés aux producteurs de lait sur la vente de quota	275 041 591	326 351 050
Excédent des recettes (déboursés)	12 767 702	(7 014 131)
Réserve d'ajustements au début	(3 950 597)	3 063 534
Réserve d'ajustements à la fin (note 4)	8 817 105	(3 950 597)

Flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 décembre 2007

	2007 \$	2006 \$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion, des Programmes-qualité du lait et du Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec	1 664 166	3 414 915
Excédent des recettes sur la distribution des recettes du Fonds du pool	3 027 582	598 260
Excédent des recettes (déboursés) du Système centralisé de vente des quotas	12 767 702	(7 014 131)
	17 459 450	(3 000 956)
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des immobilisations	114 133	173 475
Quote-part de la perte de Novalait inc.	137 129	184 924
	17 710 712	(2 642 557)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 17)	(6 902 037)	8 987 464
	10 808 675	6 344 907
Activités de financement et d'investissement		
Acquisitions de placements	(270 030)	(267 363)
Acquisitions d'immobilisations	(135 953)	(172 861)
Augmentation d'un autre élément d'actif	(3 919)	(60 488)
	(409 902)	(500 712)
Augmentation des liquidités	10 398 773	5 844 195
Liquidités au début de l'exercice	42 699 220	36 855 025
Liquidités à la fin de l'exercice	53 097 993	42 699 220

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2007

1. Description de la Fédération

La Fédération des producteurs de lait du Québec est constituée en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels. Elle réalise la mise en marché collective de tout le lait produit au Québec à titre d'administrateur du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, en vertu de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche.

La Fédération est exempte d'impôt sur le revenu en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu fédérale et de la Loi sur les impôts du Québec.

2. Conventions comptables

Adoption de nouvelles conventions comptables - Instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2007, la Fédération a adopté le chapitre 3855 intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » et le chapitre 3861 intitulé « Instruments financiers – Information à fournir et présentation » du Manuel de l'ICCA. Ces normes fournissent des recommandations quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers et précise quelles sont les informations à fournir à leur sujet.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par l'entité. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

La Fédération a effectué les classements suivants :

L'encaisse et les dépôts à terme sont classés comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont mesurés à la juste valeur. La variation de la juste valeur est comptabilisée dans le bénéfice net.

Les débiteurs sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créditeurs et le solde à verser aux producteurs sont classés comme autres passifs et sont mesurés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La Fédération utilise la méthode du taux d'intérêt effectif pour constater le produit ou la charge d'intérêt, ce qui inclut les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers.

Ces nouvelles normes ont été appliquées rétroactivement sans retraitement des états financiers des exercices antérieurs et n'ont pas d'incidence significative sur les états financiers de la Fédération.

Modifications comptables futures

En décembre 2006, l'ICCA a publié le chapitre 3862 intitulé « Instruments financiers - informations à fournir » et le chapitre 3863 intitulé « Instruments financiers – présentation ». Ces deux chapitres s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts à partir du 1^{er} octobre 2007. Par conséquent, la Fédération adoptera les nouvelles normes au cours de son exercice débutant le 1^{er} janvier 2008. La Fédération ne prévoit pas que l'adoption de ces nouveaux chapitres aura une incidence importante sur ses états financiers.

Comptabilité par fonds

La Fédération utilise la comptabilité par fonds et applique la méthode du report. Les états financiers de la Fédération comptent sept fonds qui sont présentés et regroupés selon le secteur d'activité et le mandat confié à la Fédération. La Fédération distingue trois secteurs d'activité :

- Administration du plan conjoint et services aux membres
- Mise en marché du lait
- Administration d'un système d'échange de quota

Le premier secteur d'activité, administration du plan conjoint et services aux membres, regroupe cinq fonds : le Fonds d'administration, le Fonds de publicité et promotion, les Programmes-qualité du lait, le Fonds de développement de l'industrie laitière et le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait. Toutes ces activités sont financées entièrement par les producteurs membres.

Les produits et les charges afférents à l'administration du plan conjoint et de la Fédération sont présentés dans le Fonds d'administration, notamment l'administration des différents règlements, la négociation et l'application des conventions de mise en marché et de transport du lait, des ententes nationales et les différents services aux producteurs, sauf ceux couverts par d'autres fonds. Ces activités sont financées par le prélevé pour l'administration du plan conjoint.

Les produits et les charges afférents aux activités de promotion du lait et des produits laitiers ainsi qu'au maintien et au développement des marchés sont présentés dans le Fonds de publicité et promotion. La Fédération administre ces programmes sur le territoire québécois à l'exception du secteur nutrition qui est administré par les Producteurs laitiers du Canada. Ces activités sont financées par le prélevé de publicité.

Les produits et les charges destinés à mettre en application des programmes d'amélioration de la qualité du lait, dont le Programme Lait canadien de qualité, et d'aide technique aux producteurs qui éprouvent des difficultés à satisfaire aux normes sont présentés dans le fonds Programmes-qualité du lait. Ces activités sont financées par les retenues appliquées sur les versements des producteurs qui ne satisfont pas aux normes de qualité et des subventions fédérales en vertu du Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments.

Les produits et les charges afférents à la recherche stratégique pour le secteur laitier sont présentés dans le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec. Ce fonds présente les placements détenus par les producteurs dans le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss) et la société Novalait inc., organismes formés en partenariat avec les transformateurs laitiers québécois. Les producteurs contribuent aux activités de ce fonds par le prélevé du fonds de développement.

Le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait a été constitué afin de donner aux producteurs de lait du Québec les moyens de financer des projets et des activités liés à la défense des intérêts économiques de ces producteurs. Ces activités sont financées par le prélevé du fonds de défense. Les états financiers de ce fonds sont présentés distinctement.

Le second secteur d'activité, mise en marché du lait, présente les activités du Fonds du pool. Au moyen de leur plan conjoint, les producteurs ont délégué à la Fédération la responsabilité de la commercialisation de tout le lait produit et la négociation de toutes les conditions de vente.

Les recettes et la distribution des recettes afférentes à la vente en commun de tout le lait produit au Québec ainsi que la mise en commun des frais de transport du lait sont présentées dans le Fonds du pool selon les modalités du Règlement sur le paiement du lait aux producteurs et du Règlement sur la mise en commun des frais de transport du lait.

La Fédération administre un système mensuel d'échange de quota afin de faciliter les échanges entre les producteurs. Ce dernier secteur d'activité présente les transactions de vente et d'achat de quota des producteurs de lait du Québec réalisées par le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ). Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, le Fonds d'administration avance les liquidités nécessaires au besoin.

Organismes contrôlés et satellites

La Fédération présente en note complémentaire les informations concernant les organismes contrôlés et satellites.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Matériel informatique	3 ans
Systèmes informatiques	5 ans
Matériel roulant	10 ans

Le développement en cours des systèmes informatiques sera amorti lorsqu'il sera en opération.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût, à l'exception des actions détenues dans la société Novalait inc. qui sont présentées à la valeur de consolidation.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Débiteurs

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes- qualité du lait \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2007 Total \$	2006 Total \$
Entreprises laitières	-	-	44 355	170 995 044	-	171 039 399	163 410 042
Fonds de mise en commun interprovincial	-	-	-	17 619 868	-	17 619 868	12 128 235
Organismes apparentés	57 044	161 312	-	-	-	218 356	56 296
Producteurs	-	-	-	986	546 000	546 986	307 934
Autres	188 826	941 263	198 852	26 639	-	1 355 580	903 715
	245 870	1 102 575	243 207	188 642 537	546 000	190 780 189	176 806 222

4. Réserve d'ajustements – Système centralisé de vente des quotas

La réserve d'ajustements représente la valeur monétaire du quota que le Système centralisé de vente des quotas a généré ou pris en charge afin d'obtenir un équilibre entre les offres de vente et les offres d'achat.

5. Placements – Fonds d'administration et Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec

	2007 \$	2006 \$
Parts sociales de Valacta, société en commandite et actions de catégorie A de Valacta inc., au coût	52	52
Parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc., au coût	67	67
Actions et souscriptions d'actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc., à la valeur de consolidation au 31 juillet (coût : 3 771 804 \$ en 2007 et 3 507 050 \$ en 2006)	1 120 179	992 554
Avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommis), au coût	136 350	131 074
	1 256 648	1 123 747

6. Immobilisations – Fonds d'administration et Fonds de publicité et promotion

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2007 Valeur comptable nette \$	2006 Valeur comptable nette \$
Matériel, systèmes informatiques et développement en cours	3 860 316	3 563 587	296 729	295 716
Matériel roulant	21 902	1 095	20 807	-
	3 882 218	3 564 682	317 536	295 716

La dépense d'amortissement pour l'exercice s'élève à 114 133 \$ (173 475 \$ en 2006).

7. Créditeurs

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes- qualité du lait \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2007 Total \$	2006 Total \$
Entreprises laitières	-	-	-	-	-	-	25 120
Organismes apparentés	621 809	7 456	25 440	564 709	-	1 219 414	1 195 766
Organismes provinciaux et national	-	2 327 749	-	-	-	2 327 749	800 611
Producteurs	-	-	-	169 421 588	21 694 280	191 115 868	187 418 676
Transporteurs	-	-	-	6 234 304	-	6 234 304	5 849 026
Autres	1 174 405	1 666 487	35 642	3 354	-	2 879 888	1 486 056
	1 796 214	4 001 692	61 082	176 223 955	21 694 280	203 777 223	196 775 255

8. Évolution des soldes de fonds

	Fonds d'administration		Fonds de publicité et promotion		Programmes- qualité du lait	Fonds de développement		2007 Total \$	2006 Total \$
	Investis en immo- bilisations \$	Libres d'affec- tations \$	Investis en immo- bilisations \$	Libres d'affec- tations \$	Libres d'affec- tations \$	Affectés à Novalait inc. et au FDILQ (en fidéi- commis) \$	Libres d'affec- tations \$		
Soldes au début	292 448	7 202 795	3 268	12 299 280	941 818	1 123 628	637 107	22 500 344	19 085 429
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(111 774)	412 407	(2 359)	1 404 484	(221 827)	132 901	50 334	1 664 166	3 414 915
Acquisitions d'immobilisations	114 051	(114 051)	21 902	(21 902)	-	-	-	-	-
Soldes à la fin	294 725	7 501 151	22 811	13 681 862	719 991	1 256 529	687 441	24 164 510	22 500 344

9. Recettes provenant des ventes de lait – Fonds du pool

Le détail des recettes provenant des ventes de lait s'établit comme suit:

	2007 \$	2006 \$
Ventes provinciales	2 000 051 500	1 908 481 471
Résultat des péréquations canadiennes pour la mise en commun des ventes de lait	114 493 956	74 839 443
	2 114 545 456	1 983 320 914

10. Frais de transport et de mise en commun des frais de transport – Fonds du pool

Le détail des frais de transport et de mise en commun des frais de transport s'établit comme suit:

	2007 \$	2006 \$
Frais de transport	69 109 484	66 450 140
Résultat de la péréquation interprovinciale pour la mise en commun des frais de transport	3 068 751	4 248 815
	72 178 235	70 698 955

11. Solde à verser aux producteurs – Fonds du pool

Le montant de 9 522 244 \$ à verser aux producteurs (6 632 723 \$ en 2006) est sujet à ajustements après révision, par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, de l'utilisation des quantités de lait reçues par les entreprises laitières.

12. Fidéicommiss – encaisse et somme due aux producteurs

Dans le cadre de l'offre d'achat de groupe de thermographes, la Fédération a encaissé le dépôt exigé des producteurs participants et l'a déposé dans un compte en fidéicommiss. Après chaque installation de l'équipement, le dépôt sera versé au fournisseur. Au 31 décembre 2007, le solde s'établit à 2 334 899 \$.

13. Instruments financiers*Juste valeur*

Les justes valeurs de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs, de l'avance, des créiteurs et du solde à verser aux producteurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

14. Éventualités

La Fédération fait l'objet de réclamations dans le cours normal de ses activités qui ne devraient pas, individuellement ou globalement, avoir de répercussions financières importantes.

Aucune provision n'a été comptabilisée dans les présents états financiers.

15. Engagements*Location de locaux commerciaux*

Le bail entre la Fédération et l'Union des producteurs agricoles prévoit un loyer annuel de 264 215 \$. À moins d'être dénoncé, ce bail se renouvelle chaque année aux mêmes conditions, à l'exception des clauses monétaires qui pourront être ajustées.

Convention de l'immeuble

La Fédération s'est engagée, au moyen d'une convention, à partager avec l'Union des producteurs agricoles et autres partenaires de la Maison de l'UPA le gain net (ou la perte nette) réalisable lors de la cession de l'immeuble. La part de la Fédération s'élève à 15,40 % en 2007. Cette convention prévoit également des modalités de partage advenant le retrait de partenaires sans que l'immeuble soit cédé.

Cette convention est d'une durée indéterminée et la Fédération peut se retirer sous réserve d'un préavis de douze mois.

Dosage des composants pour le paiement du lait

La Fédération et les organismes accrédités représentant les entreprises laitières ont convenu du financement des coûts du service pour le dosage des composants pour le paiement du lait jusqu'en mai 2009. La partie estimative des coûts payables par la Fédération s'établit à 823 000 \$ par année.

Disposition de lait refusé

La Fédération a signé un contrat de service pour gérer la disposition des volumes de lait qui ne peuvent être commercialisés. Cette entente d'une durée de trois ans se termine en avril 2008. Les versements estimatifs en 2008 s'établissent à 12 500 \$.

Coût de production

Le protocole d'entente relatif à l'enquête sur les coûts de production des entreprises laitières est échu depuis 2005. Ce protocole a été prolongé pour couvrir les années 2006 et 2007. Le Québec et l'Ontario sont en discussion avec un fournisseur pour finaliser un mandat conjoint assurant un guichet unique de supervision et de compilation de cette enquête à l'échelle du P5 pour les années 2008 à 2011. Les versements s'établissent à 99 145 \$ en 2008 pour compléter l'enquête sur les coûts de 2007.

Soutien technique aux producteurs de lait

La Fédération a signé un contrat de service afin de fournir un service de soutien aux producteurs pour améliorer la qualité du lait à la ferme. Cette entente d'une durée d'un an se renouvelle au gré des deux parties. Les versements estimatifs pour l'année 2008 s'élèvent à 250 000 \$.

Campagnes publicitaires et activités de promotion

La Fédération a signé des lettres d'entente avec des agences de publicité pour la réalisation de ses campagnes publicitaires de l'année 2008 et des protocoles d'entente non résiliables à titre de commanditaire pour différents événements et activités de promotion des années 2008 et 2009. La Fédération s'est ainsi engagée pour une somme de 13 604 000 \$ en 2008 et 275 000 \$ en 2009.

Autres

La Fédération a accepté de participer au financement de quatre projets d'intérêt pour la production laitière, soit un projet de chaire universitaire en mise en marché collective, un projet sur la valorisation et la promotion de la profession agricole, un projet visant à développer la renommée des fromages fins du Québec et un projet de chaire industrielle en technologie fromagère. Elle a également signé un contrat en 2007 pour le développement du site Internet dont la mise en ligne est prévue en 2008.

Les déboursés annuels prévus pour ces projets s'établissent à 271 500 \$ en 2008, à 67 500 \$ en 2009 et à 40 500 \$ en 2010.

16. Organismes contrôlés et satellites

La Fédération détient 52 % des parts sociales de Valacta, société en commandite, 52 % du capital-actions de Valacta inc., 33 1/3 % des parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, 33 1/3 % du capital-actions de Gestion C.I.A.Q. inc. et 50 % du capital-actions de la société Novalait inc.

Aucun de ces organismes n'a été consolidé dans les états financiers de la Fédération.

Valacta

Valacta, société en commandite, est constituée en vertu des articles 2236 et suivants du Code civil du Québec. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Valacta inc., société constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec.

La mission de Valacta est de différencier et de renforcer le secteur de la production laitière québécoise en stimulant le développement du savoir et sa diffusion auprès des producteurs laitiers du Québec.

Centre d'insémination artificielle du Québec

Le Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, est constituée en vertu des articles 2236 et suivants du Code civil du Québec. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Gestion C.I.A.Q. inc., société constituée en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec.

La société a pour objet de promouvoir la recherche et le développement dans les domaines de l'amélioration génétique et des nouvelles techniques de reproduction, et de promouvoir l'insémination artificielle, de commercialiser la semence de taureaux et de fournir des services aux producteurs de lait et de bovins.

Novalait inc.

Novalait inc. est constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec. La société a pour mission d'assurer, par son leadership et ses actions, le développement et la valorisation des connaissances et des innovations en vue de favoriser la croissance durable de l'industrie laitière du Québec.

Les états financiers condensés de Novalait inc. au 31 juillet se présentent comme suit:

	2007 \$	2006 \$
Situation financière		
Total des actifs	2 901 335	2 046 159
Total des passifs	660 978	61 051
Capitaux propres	2 240 357	1 985 108
	2 901 335	2 046 159
Résultats des activités		
Total des produits	678 293	186 525
Total des charges	952 552	556 372
Insuffisance des produits sur les charges	(274 259)	(369 847)
Flux de trésorerie		
Entrées (sorties) de fonds – activités d'exploitation	414 455	(368 165)
Entrées de fonds – activités de financement	529 508	540 556
Sorties de fonds – activités d'investissement	(587 449)	(6 305)
Augmentation des liquidités	356 514	166 086

17. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	2007 \$	2006 \$
Augmentation des débiteurs	(13 973 967)	(5 248 217)
(Augmentation) diminution des frais payés d'avance	(48 925)	27 860
Augmentation des créditeurs	7 001 968	14 207 821
Augmentation des revenus reportés	118 887	-
	(6 902 037)	8 987 464

18. Opérations entre apparentés

En plus des opérations entre apparentés déjà mentionnées dans les états financiers, la Fédération a conclu les opérations suivantes:

	2007 \$	2006 \$
Union des producteurs agricoles		
Loyer, services techniques et revenus d'intérêts	562 785	757 835
Valeur des placements temporaires souscrits au 31 décembre pour le financement de la Maison de l'UPA	8 700 000	4 800 000
Syndicats régionaux		
Versements pour les budgets d'opérations et les frais de transport	5 614 102	5 268 929
Valacta		
Analyses de laboratoire et autres services	1 401 833	1 168 565
<i>Le producteur de lait québécois</i>		
Vente d'espaces publicitaires	62 015	62 647

Fédération
 des producteurs
de lait du Québec

555, boul. Roland-Therrien, bureau 415
Longueuil (Québec) J4H 4G3

Téléphone: 450 679-0530
Télécopieur: 450 679-5899
Courriel: fpfq@upa.qc.ca

Cette publication est disponible sur Internet: www.lait.org
This publication is also available at the following address: www.lait.org

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008
ISSN 0841-4041